

# VESTCOR

RAPPORT ANNUEL

---

2018

**Notre mission :**

Fournir des services novateurs, efficaces et prudents de gestion des placements et d'administration des avantages sociaux répondant aux besoins des fonds du secteur public.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### MICHAEL W. WALTON

Président du conseil  
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération, du comité de vérification et du comité de gouvernance

### MICHEL ALLAIN, FCIA, FSA

Administrateur  
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération

### TANYA CHAPMAN, CPHR

Administratrice  
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération

### TIM MAWHINNEY, FCIA, FSA, CERA

Administrateur  
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération

### CATHY RIGNANESI, FCPA, CA

Administratrice  
Présidente du comité de gouvernance et membre du comité de vérification

### DAVID LOSIER, CPA, CGA, ICD.D

Vice-président du conseil  
Membre des comités de vérification et de gouvernance

### DONNA BOVOLANEAS, FCPA, FCA

Administratrice  
Présidente du comité de vérification et membre du comité des ressources humaines et de la rémunération, et du comité de gouvernance

### ELEANOR MARSHALL, CPA, CA, CFA

Administratrice  
Membre du comité de vérification

### DANIEL MURRAY, CPA, CA

Administrateur  
Membre du comité de vérification

### NANCY WHIPP, FCPA, CA

Administratrice  
Présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération et membre du comité de gouvernance

## DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

### JOHN A. SINCLAIR

Président et chef de la direction

### JAN IMESON, CPA, CA

Chef des finances

### INGE DESPRÉS

Secrétaire de la société

### JONATHAN SPINNEY, CFA

Chef des placements

### BRENT HENRY, CPA, CA

Chef de la conformité

## COORDONNÉES

### VESTCOR INC.

440, rue King  
Bureau 680, tour York  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H8

Téléphone : 506-444-5800  
Télécopieur : 506-444-5025  
Site Web : [www.vestcor.org](http://www.vestcor.org)

## QUI NOUS SOMMES

Vestcor Inc. est une organisation intégrée de gestion des placements et d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux offrant ses services aux entités du secteur public. Nous fournissons des services personnalisés à de nombreux régimes de retraite à prestations cibles à risque contrôlé et d'autres fonds de capitaux de placement.

Situés à Fredericton, Nouveau-Brunswick, nous constituons le plus important gestionnaire de placements au Canada atlantique. Nous offrons des services mondiaux de gestion des placements à neuf différents groupes de clients représentant environ 16,9 milliards de dollars en actifs gérés. Nous offrons aussi des services d'administration de 11 régimes de pension et de quatre régimes d'avantages sociaux des employés.

## POINTS SAILLANTS DE 2018

### DIVISION DES PLACEMENTS DE VESTCOR :

- Les portefeuilles des clients visés par nos conseils en matière de placements ont encore une fois dépassé leurs objectifs globaux de risque et de rendement à long terme.
  - o Leur degré de risque d'investissement et leur rendement à long terme sont en outre demeurés solides comparativement aux autres fonds de pension et solutions variées des gestionnaires de placements.
- Nous avons continué à dépasser, de 1,03 %, les indices de référence des politiques de placement des clients visant les actifs en gestion discrétionnaire, déduction faite de tous les coûts de gestion des placements, ce qui a représenté un rendement supplémentaire d'environ 171,6 millions de dollars par rapport aux indices de référence des politiques de placement des clients.
- Notre ratio annuel des frais de gestion (RFG) est resté faible, à 0,12 % du total des fonds gérés. Nos clients ont profité pour une cinquième année consécutive d'une stabilisation ou baisse du RFG.
- Les actifs en gestion discrétionnaire ont augmenté pour passer à 16,9 milliards à la fin de l'année.

### DIVISION DE L'ADMINISTRATION DE VESTCOR :

- La Division a dépassé chacun des objectifs de rendement clés de l'équipe.
- Elle a commencé un projet d'envergure de modernisation de nos capacités technologiques d'administration des régimes.
- Elle a coordonné un certain nombre de possibilités de formation, d'activités de communication et de séances de formation stratégique et de documentation pour nos fiduciaires clients.
- Elle a maintenu les dépenses à un bas niveau comparativement à nos homologues du secteur public.

# TABLE DES MATIÈRES

Qui nous sommes .....	1
Points saillants de 2018 .....	2
Message du président .....	4
Rapport du président et chef de la direction .....	6
Commentaires et analyse de la direction .....	9
Clients et services .....	9
Points saillants de l'administration .....	10
Coûts de la Division des services d'administration .....	12
Points saillants des placements .....	13
Actifs gérés .....	13
Rendement des placements – Définitions .....	13
Objectifs de rendement global du fonds .....	14
Rendement relatif comparativement aux indices de référence .....	15
Coûts de gestion des placements .....	16
Rendement annuel par catégorie d'actif .....	18
Portefeuilles de titres à revenu fixe .....	18
Portefeuilles d'actions publiques .....	19
Portefeuilles de placements non traditionnels .....	20
Gestion des risques .....	23
Gouvernance organisationnelle .....	25
Rapports des comités du conseil d'administration .....	27
Rapport du comité de vérification .....	27
Rapport du comité de gouvernance .....	30
Rapport du comité des ressources humaines et de la rémunération .....	32
Commentaires sur la rémunération et analyse .....	34
Gouvernance en matière de rémunération .....	34
Philosophie de rémunération organisationnelle .....	35
Gestion des risques liés à la rémunération .....	36
Programme de rémunération .....	37
Incidence du rendement .....	38
Tableau sommaire de la rémunération .....	40
Aperçu du système de primes annuelles de rendement (SPA) .....	40
Aperçu du système de primes à long terme (SPLT) .....	45
Lignes directrices pour l'investissement responsable .....	48
Relations avec l'industrie .....	49
Activités communautaires des employés .....	50
Rendement des entités de placement de Vestcor .....	51
États financiers de Vestcor .....	54
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers .....	54

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir de vous présenter, au nom du conseil d'administration (le conseil) et de l'équipe de direction de Vestcor Inc. (Vestcor) notre rapport annuel de 2018. Le présent rapport annuel rend compte des activités opérationnelles ayant eu cours durant l'année, tant du côté de notre équipe opérationnelle de gestion des placements que de celle de l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux.

Le conseil de Vestcor a travaillé de très près avec notre équipe de direction durant l'année pour lui fournir une orientation et assurer la surveillance de la mission de Vestcor : « Fournir des services novateurs, efficaces et prudents de gestion des placements et d'administration des avantages sociaux répondant aux besoins des fonds du secteur public ».

L'une de nos premières réalisations de 2018 a été l'achèvement de nos activités d'intégration des services juridiques organisationnels combinant la Société de gestion des placements Vestcor et la Société des services de retraite Vestcor au sein d'une même entité, Vestcor. La fusion a créé une structure organisationnelle interne et un processus de gouvernance plus efficaces, et elle a infiniment amélioré la coordination de la prestation de nos services avec les besoins de nos différents groupes de clients et notre actionnaire, la Société Vestcor.

La transparence, l'autonomie et la responsabilisation demeurent un important point de mire de notre conseil d'administration. Le présent rapport annuel vise à fournir un aperçu détaillé de la façon dont les programmes de placement et activités d'administration de Vestcor ont continué à remplir nos objectifs opérationnels et ceux de notre clientèle.

### 2018, UNE ANNÉE STIMULANTE

Nous avons l'immense plaisir de signaler dans le présent rapport que Vestcor a continué de surpasser les objectifs de sa clientèle durant la conjoncture économique et financière difficile que nous avons connue en 2018. Notre modèle opérationnel indépendant sans but lucratif continue à offrir des services d'excellente valeur à notre clientèle grandissante et il cadre plus avec les objectifs des clients que le modèle « à but lucratif » traditionnel de gestion des placements.

Il est très agréable de constater que les activités d'élaboration de nos politiques de placement à long terme ont permis à nos clients investisseurs de conserver et d'accroître leurs capitaux de départ en 2018 en enregistrant des taux de rendement positifs au sein de marchés financiers généralement négatifs.

Nous sommes de plus très fiers d'avoir pu continuer à surpasser les objectifs des clients sur le plan de la prestation des services d'administration dans un contexte où les volumes de services aux participants des clients ont accusé des hausses sensibles.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE

L'une des premières tâches de notre conseil, à la suite de la promulgation de la *Loi sur Vestcor* fusionnant la société, a consisté à travailler avec notre équipe de direction pour l'élaboration du plan stratégique de l'organisation. Le plan a considérablement été axé sur l'intégration efficiente de nos deux sociétés actives traditionnelles (SGPV et SSRV) au sein d'une même entité organisationnelle, Vestcor.

Compte tenu des progrès marqués réalisés jusqu'ici dans le cadre de cette intégration, notre conseil prévoit revoir le plan stratégique vers le milieu de 2019. La démarche comportera un examen détaillé de notre processus d'intégration, conjointement à une rétroaction de notre actionnaire et de nos clients.

L'une de nos préoccupations centrales au cours de l'année a été la reconnaissance du risque prononcé et des restrictions des services liés à notre infrastructure traditionnelle d'administration des régimes de retraites et d'avantages sociaux. Notre conseil et l'actionnaire ont approuvé un plan de transition vers une structure nouvelle modernisée, et nous avons réalisé beaucoup de progrès dans sa mise en œuvre, qui sera terminée au cours de 2019.

Des changements stratégiques ont en outre été apportés à notre programme de rémunération des employés au cours de l'année. Le conseil a, avec l'aide et les conseils d'un cabinet d'experts-conseils en ressources humaines de l'industrie, établi un volet de rémunération basé sur des primes à l'intention de tous les employés de Vestcor. Le programme est fondé sur notre succès dans les rendements obtenus à l'échelle de l'organisation et des équipes par rapport aux indicateurs de rendement clés prédéterminés. Le changement assure une harmonisation plus poussée avec le rendement de nos clients et nous permet de continuer à attirer et conserver les talents tout en demeurant, de façon concurrentielle, à la hauteur des autres fournisseurs de services similaires au sein de notre industrie.

## ACTIVITÉS DU CONSEIL DE VESTCOR

Notre conseil d'administration, son comité des ressources humaines et de la rémunération et ses comités de gouvernance et de vérification sont demeurés extrêmement actifs durant l'année, comme le révèlent leurs sections respectives plus loin dans le présent rapport. Les activités menées ont notamment comporté un examen complet à la suite de l'intégration de Vestcor et une mise à jour de nos divers documents de gouvernance et du document énonçant notre mandat.

Les administrateurs ont de plus participé au processus d'autoévaluation du conseil et à une activité de fixation d'objectifs visant l'amélioration de la gouvernance qui a apporté un changement à la présidence des comités qui permettra un renouvellement périodique. L'activité d'autoévaluation sera répétée tous les deux ans, et le conseil s'attachera à apporter les améliorations définies au cours de la prochaine année avec l'aide de notre équipe de direction.

Dans le cadre d'autres efforts visant l'amélioration continue de nos capacités de gouvernance organisationnelle, Vestcor est devenue société membre de l'Institut des administrateurs de sociétés (ICD) en 2018. Nous sommes impatients de profiter de la formation et des ressources que l'ICD mettra à notre disposition dans le futur.

Le conseil de Vestcor a accueilli parmi ses rangs Tanya Chapman à titre de nouvelle administratrice en 2018. Sa nomination a été ratifiée par le conseil de l'actionnaire, la société Vestcor, suivant la recommandation d'un comité spécial de mise en candidature de notre conseil. Nous avons hâte de bénéficier de son point de vue particulier et de la diversité accrue dont elle enrichira notre conseil.

## RECONNAISSANCE DE LOYAUX SERVICES

J'aimerais faire part de ma gratitude aux administrateurs de notre conseil et à notre équipe de haute direction pour leur engagement et contribution à une autre année fructueuse durant laquelle nous avons aidé nos clients à atteindre leurs buts et leurs objectifs. Je tiens à remercier en particulier de ses services Wiktor Askanas, qui a pris sa retraite du poste d'administrateur de notre conseil en août. Wiktor avait à l'origine joué un rôle clé au sein du conseil de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick et a joué un important rôle dans la supervision du processus de transition et d'intégration de Vestcor.

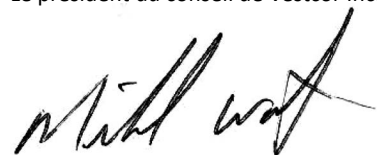
Il est par ailleurs important de reconnaître l'appui et les activités de surveillance de la responsabilisation du conseil de notre actionnaire, la Société Vestcor. Plus de détails sont fournis au sujet de sa structure et de ses activités durant l'année au [www.vestcor.org/fr/notre-organisation/societe-vestcor/](http://www.vestcor.org/fr/notre-organisation/societe-vestcor/).

J'aimerais finalement reconnaître et remercier nos employés. Ces derniers ont dû faire face à des changements marquants ces deux dernières années pendant que nous nous concentrons de façon diligente sur les activités d'intégration et effectuons un remaniement organisationnel, notamment en mettant en place, dans certains cas, de nouvelles équipes et diverses politiques et procédures de fonctionnement. Nos employés ont continué tout au long de cette période à proposer des améliorations opérationnelles et des stratégies de placement axées sur les clients de nature novatrice.

En conclusion et comme il a été mentionné l'an dernier, Vestcor demeure, à titre d'organisation sans but lucratif autonome, en phase avec les intérêts de nos divers clients. J'espère que le présent rapport livre un portrait comptable complet de nos activités organisationnelles en 2018; nous demeurons toutefois à votre disposition pour répondre aux questions ou fournir plus de renseignements. Vous n'avez qu'à communiquer avec nous à [comments@vestcor.org](mailto:comments@vestcor.org) à votre convenance. Veuillez également noter qu'une quantité importante d'autres documents de gouvernance sont accessibles sur notre site Web, au [www.vestcor.org](http://www.vestcor.org).

Le tout respectueusement soumis.

Le président du conseil de Vestcor Inc.,



Michael W. Walton

Le 1<sup>er</sup> avril 2019  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

# RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Même si 2018 a été une année difficile sur les marchés financiers mondiaux et que nous avons connu une hausse substantielle de la demande de services d'administration de la part des participants aux régimes de nos clients, l'année s'est avérée une période de grand succès chez Vestcor à bien des égards. Nos programmes de placement axés sur le risque ont aidé nos clients à dépasser leurs objectifs en matière de gestion du risque et de rendement à long terme, nos activités d'administration des services à la clientèle ont atteint ou dépassé leurs indicateurs de rendement clés et nous avons réalisé des progrès marqués par rapport à certains buts stratégiques durant notre seconde année complète d'activité sous les traits de Vestcor.

Vestcor a par ailleurs continué à prendre de l'essor en 2018 avec l'addition d'un nouveau client de placement de fonds de retraite. Notre expérience et notre succès dans la conception de programmes de placement à risque inférieur et à rendement expressément ciblé de faible coût continuent à susciter l'intérêt de certains clients du secteur public.

La gestion de notre croissance continue exige des efforts soutenus de nos employés, qui ont chacun participé à nos premières enquêtes à l'échelle de l'organisation sur le milieu de travail et le leadership de Vestcor durant l'année. Nous avons été extrêmement encouragés par les résultats constructifs positifs des enquêtes, et la direction continue à centrer son attention sur le renforcement de notre solide culture de travail d'équipe pour la prestation de services économiques axés sur le client. Pour faciliter cette croissance, nous avons intensifié nos activités de recrutement dans les universités de la province et nous continuons à soutenir un programme de formation au sein de l'industrie par le truchement du Center of Financial Studies de l'Université du Nouveau-Brunswick.

La gestion des risques est demeurée une priorité déterminante durant l'année : notre conseil a approuvé un cadre de gestion des risques d'entreprise (CGRE) actualisé qui englobe désormais des risques pertinents pour nos équipes opérationnelles d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux. Les mesures de cybersécurité ont continué à être améliorées durant l'année, et notre CGRE a maintenant été élargi pour englober certains indicateurs de risques particuliers surveillés de près et de façon proactive par notre équipe de direction.

## GESTION DES PLACEMENTS

La volatilité des marchés financiers mondiaux s'est accrue en 2018 par suite des hausses du taux d'intérêt de la Banque centrale, des préoccupations commerciales à l'échelle mondiale, de l'incertitude politique et des baisses des taux de croissance de l'économie et des sociétés, facteurs qui ont tous semblé se conjuguer au cours du dernier trimestre de l'année pour provoquer des pertes substantielles sur les marchés boursiers mondiaux.

Pour ce qui est des régimes de retraite, RBC Services aux investisseurs et de trésorerie a signalé que les régimes de retraite à prestations déterminées canadiens avaient terminé 2018 en territoire négatif avec un rendement annuel médian de -0,7 %. Les clients des régimes de retraite de Vestcor ont toutefois bénéficié d'un rendement global annuel de 2,07 %, surpassant de beaucoup non seulement la majorité des autres régimes canadiens, mais préservant leurs capitaux au sein d'un marché difficile. Le rendement de 6,09 % par an à long terme des clients de nos régimes de retraite annualisé sur quatre ans est lui aussi supérieur au rendement médian des régimes de retraite à prestations déterminées canadiens assujettis à un risque effectif beaucoup plus faible et à des coûts de gestion des placements très inférieurs. Il a été encourageant de voir la validation continue de notre stratégie de concentration sur la production de rendements plus cohérents répondant aux objectifs de rendement à long terme des clients et protégeant en même temps les actifs dans les conjonctures plus difficiles. Les rendements particuliers des clients sont signalés à leurs participants au moyen de leurs propres processus de communication, et nombre des rapports en question sont accessibles dans leurs sections particulières de notre site Web.

À l'échelle de l'ensemble des fonds que nous gérons, le rendement brut de l'ensemble des activités de gestion des placements de Vestcor s'est chiffré à 2,08 % pour l'année terminée le 31 décembre 2018. Ces résultats ont été obtenus grâce à un ratio des frais de gestion tout aussi faible pour l'année, soit environ 0,12 %. Les rendements bruts annualisés à long terme sur quatre ans ont atteint 6,05 % et notre rendement depuis notre création en 1996 a atteint 7,09 %.

Le rendement global du portefeuille de tous nos fonds à valeur ajoutée de 1,15 % a encore une fois surpassé les indices de référence combinés des politiques de placement des clients et nos frais de gestion des placements durant l'année. Un tel rendement a procuré à nos clients des rendements supplémentaires d'environ 192 millions de dollars de revenus de placements grâce à la gestion active des portefeuilles qui ont surclassé leurs indices de référence, soit environ 172 millions de dollars de gains nets supplémentaires après paiement des 20,0 millions de dollars de nos coûts opérationnels de placement totaux.



Les actifs totaux gérés sont passés de 16,6 milliards de dollars durant l'année antérieure à un nouveau sommet record de 16,9 milliards de dollars. Cette hausse des actifs a découlé de revenus nets de placement atteignant 324 millions de dollars, de versements nets aux clients se chiffrant à 281,7 millions de dollars et de nouveaux actifs de clients et contributions de capitaux de clients supplémentaires représentant 215,3 millions de dollars.

Nous avons le plaisir de fournir plus de détails plus loin dans le présent rapport sur la façon dont nous avons continué à dépasser notre **objectif premier de placement de surpasser les rendements de placement à long terme** exigés par nos clients, **ainsi que notre objectif secondaire de placement de produire des rendements à valeur ajoutée** dépassant leurs indices de référence stratégiques de placement après règlement de la totalité de nos frais relativement faibles de gestion des placements.

## ADMINISTRATION DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES SOCIAUX

Nos équipes d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux ont pu atteindre ou dépasser les indicateurs de rendement clés de leurs clients en ce qui a trait aux normes de prestation des services durant l'année, tout en gérant une hausse considérable des volumes de traitement due à une augmentation des demandes des participants des clients. Notre équipe des Services aux membres donne directement suite à ces demandes et continue à obtenir de hautes notes dans les commentaires livrés par les participants servis.

Comme il est mentionné dans le rapport de l'an dernier, l'amélioration de la qualité et de la rapidité des services offerts aux participants des régimes demeure une priorité absolue pour Vestcor et nos groupes de clients. L'attention accordée à ces points durant l'année a notamment transparu dans un examen de notre structure d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux personnalisée traditionnelle. L'examen en question a émané d'une décision de remplacer le système existant par un système modernisé hébergé par un fournisseur tiers. Un projet de mise en oeuvre a débuté et devrait prendre fin vers le milieu de l'année 2019. Le projet devrait entraîner une réduction des risques opérationnels que posait pour nous notre ancien système et il nous procurera une possibilité d'améliorer davantage les services à l'avenir.

L'équipe des Services de soutien aux conseils de pension continue à effectuer une contribution appréciable en aidant les fiduciaires de certains de nos groupes de clients à atteindre plus efficacement leurs objectifs de gouvernance. Notre coordination de diverses possibilités de formation stratégique des clients, des activités de communication et de la fourniture de documents de recherche a continué à aider ces groupes à s'acquitter de leurs maintes responsabilités.

Notre équipe de communication a elle aussi connu une année très productive au service de notre clientèle. Un nouveau site Web, le [www.vestcor.org](http://www.vestcor.org), a été lancé au début de 2018 et a aidé à consolider l'information au sujet des régimes de retraite et d'avantages sociaux de nos clients sous une forme beaucoup plus facile d'accès et conviviale. L'équipe a continué à aider nos clients à soumettre des rapports sur leurs activités et à gérer les interactions avec les participants, et elle a lancé un nouvel outil de présentation de vidéos de formation sur notre site Web à l'aide de deux vidéos d'ouverture sur « la planification de votre retraite » et « comment estimer votre pension au moyen de la calculatrice en ligne de Vestcor ». Nous comptons continuer à aider nos clients à accroître l'efficacité de leurs efforts de communication avec les participants.

## PERSPECTIVES

Même si nous avons été très satisfaits du rendement de Vestcor au sein de la conjoncture économique difficile de 2018, plusieurs défis et risques subsistent. L'économie mondiale a amorcé sa 11<sup>e</sup> année d'expansion à la suite de la grande crise financière de 2007-2008, mais son taux de croissance a commencé à accuser des signes de ralentissement. Ce ralentissement, conjugué aux préoccupations commerciales et politiques mondiales continues, a engendré des prévisions de gains inférieurs des sociétés et une incertitude soutenue au sujet de la politique de la Banque centrale.

Nous prévoyons que les rendements des placements continueront à poser des difficultés au cours des prochaines années avec le maintien de la volatilité accrue des marchés que nous avons connue en 2018. Nous continuons à conseiller à nos clients de poursuivre une stratégie de gestion de portefeuille favorisant les actions de faible volatilité et nos stratégies de rendement absolu devraient continuer à leur permettre d'atteindre leurs objectifs de rendement à long terme tout en réduisant la volatilité comme beaucoup doivent le faire en vertu des exigences de leurs régimes à risques partagés/prestations cibles. Nous continuerons également de nous efforcer d'améliorer les rendements des clients au moyen d'une gestion active des portefeuilles respectant les recommandations de leurs politiques de placement.

Vestcor continuera à surveiller de près la tendance croissante de la demande de services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux de la part des participants de nos clients. Nous nous réjouissons d'avance des répercussions sur les gains de rendement et de l'atténuation du risque que procurera notre projet d'amélioration du système d'administration et nous profiterons de la période de mise en oeuvre pour revoir l'harmonisation de nos ressources afin de continuer à servir efficacement ces participants.

Nous reconnaissons que nos clients doivent relever de nombreux défis, qu'il s'agisse de fournir des prestations de pension durables à leurs participants ou de financer efficacement quelque autre type d'obligation financière. Vestcor compte continuer à aider sa clientèle à relever ces défis au moyen de son approche économique à long terme et fortement axée sur l'intérêt véritable de tous.

Les questions et les commentaires sont toujours les bienvenus à [comments@vestcor.org](mailto:comments@vestcor.org) ou par téléphone, au 506-444-5800, numéro de notre équipe de réception.

Le tout respectueusement soumis.

Le président et chef de la direction de Vestcor Inc.,



John A. Sinclair

Le 1<sup>er</sup> avril 2019  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

# COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

*Les commentaires et l'analyse de la direction permettront au lecteur d'interpréter les tendances importantes, les résultats et la situation financière de l'organisation. Les principaux éléments des états financiers annuels y sont expliqués. Il est recommandé de lire la présente section de concert avec les états financiers annuels et les notes afférentes.*

*Les commentaires et l'analyse de la direction peuvent par ailleurs renfermer des énoncés prospectifs reflétant les objectifs, les perspectives et les attentes, assortis de risques et d'incertitudes. Les énoncés prospectifs contiennent généralement des termes comme « nous pensons », « nous nous attendons à », « peut », « pourrait », « vise à », « continue » ou « estimation ». Nous invitons le lecteur à ne pas se fier indûment à ces énoncés, car plusieurs facteurs importants pourraient amener les résultats réels à différer sensiblement des attentes exprimées dans les énoncés prospectifs.*

La présente section des commentaires et de l'analyse de la direction décrit les activités de Vestcor Inc. (Vestcor) au cours de l'année terminée le 31 décembre 2018.

Notre site Web, au [www.vestcor.org](http://www.vestcor.org), renferme de plus les états financiers vérifiés des diverses entités de placement de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2018. Ces entités sont des fonds communs de placement structurés en fonds de fiducie à participation unitaire pour lesquels Vestcor fait office de fiduciaire, ou en sociétés en commandite auprès desquelles une filiale en propriété exclusive de Vestcor, Vestcor Investments General Partner Inc., fait office de commandité. Les entités de placement de Vestcor ont été créées afin de faciliter le placement efficace des actifs sous la forme de stratégies de placement distinctes qui transposent les décisions de nos clients au sujet de la composition de l'actif.

## CLIENTS ET SERVICES

Vestcor assure des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux ainsi que des services de gestion des placements à un large éventail de clients du secteur public. Le 31 décembre 2018, elle fournit des services à 19 clients. Les activités liées à l'administration visent plus de 96 000 participants aux régimes, et les actifs de placement gérés se chiffraient à 16,9 milliards de dollars le 31 décembre 2018.

Nous comptons réaliser notre mission organisationnelle d'être le fournisseur privilégié par le secteur public des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux et de gestion des placements en offrant un soutien par rapport aux services suivants :

- la gestion des placements (actions, revenus fixes, indexation à l'inflation et placements non traditionnels);
- les conseils en matière de stratégie de placement;
- les services de conformité et de mesure du rendement;
- l'administration des régimes de retraite;
- l'administration des régimes d'avantages sociaux des employés;
- les services de gouvernance et le soutien connexe aux fiduciaires clients;
- les rapports financiers;
- la gestion des risques;
- les communications.

Les clients sont libres de choisir la totalité ou une partie des services offerts par Vestcor. La société fonctionne comme une entité sans but lucratif utilisant un modèle opérationnel de recouvrement des coûts. Vestcor engage des dépenses pour la prestation de ses services de gestion des placements et d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux. Cependant, il est important de préciser que les dépenses liées à chacun de ces secteurs de services sont uniquement imputées aux clients respectifs de ces secteurs.

Les frais de gestion des placements sont imputés aux clients investisseurs en fonction de leur part proportionnelle du total des actifs gérés le jour du règlement d'une facture. Lorsqu'un client a besoin d'un service de placement en particulier, les frais connexes lui sont entièrement imputés.

Pour ce qui est des clients de nos services d'administration des régimes, les coûts en ressources humaines leur sont imputés après évaluation annuelle des efforts déployés. La répartition des coûts des systèmes d'information, d'administration et de fonctionnement se fonde sur une analyse des volumes de transactions et du nombre de participants à chaque régime.

## POINTS SAILLANTS DE L'ADMINISTRATION

L'équipe administrative de Vestcor assume la responsabilité des activités quotidiennes de 11 régimes de retraite et de 4 régimes d'avantages sociaux. Nous offrons un service à environ 60 000 participants actifs et 36 000 participants retraités du secteur de la fonction publique provinciale, du secteur de l'éducation, des régies de la santé provinciales, ainsi que de sociétés de la Couronne et d'autres organisations du secteur parapublic.

L'équipe administrative est répartie en quatre secteurs : les services aux participants, les activités relatives aux régimes et les politiques des régimes de retraite, les communications avec les participants, et les services de soutien aux conseils et aux comités. Voici les points saillants des activités de 2018 au sein de chacun de ces secteurs :

### SERVICES AUX MEMBRES

En 2018, l'équipe des Services aux membres a eu plus de 29 000 échanges avec les participants, par téléphone, par courriel ou au cours de visites dans nos bureaux, ce qui représente une hausse de 9,52 % comparativement à 2017. Cette variation marquée du volume peut être attribuée à l'augmentation du nombre de participants demandant des services, notamment des estimations de pension et des demandes de cessation d'emploi, en plus des demandes de renseignements au sujet des formulaires. Pour nous assurer de répondre aux besoins de nos clients, Vestcor a continué à mener des sondages sur la satisfaction de la clientèle initialement lancée en 2017. Les sondages ont été envoyés aux participants ayant reçu un service particulier de Vestcor au cours de l'année.

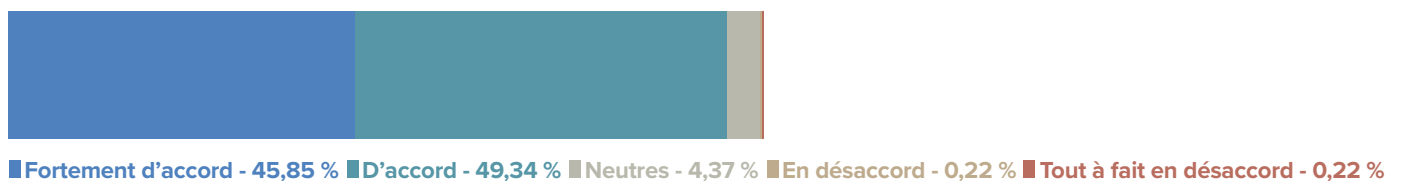
### RÉSULTATS DU SONDRAGE SUR LA SATISFACTION DES SERVICES AUX MEMBRES



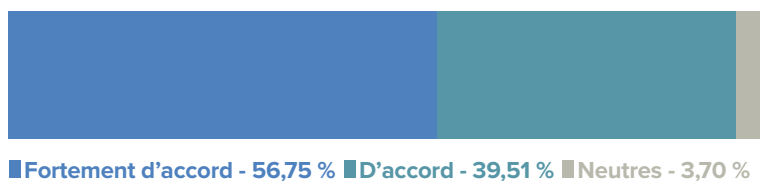
Vestcor a continué à offrir des séances de formation aux participants et aux employeurs. En 2018, environ 945 participants à des régimes ont assisté à nos séances d'information. Les séances leur ont permis d'en apprendre davantage au sujet des dispositions de leurs régimes de retraite et d'avantages sociaux. Les participants ayant participé aux séances ont été très satisfaits des renseignements reçus.

### RÉPONDANTS QUI ESTIMAIENT MIEUX COMPRENDRE LEUR PENSION APRÈS AVOIR PARTICIPÉ À UNE SÉANCE D'INFORMATION

#### EMPLOYÉS



#### EMPLOYEURS



Vestcor a également offert des séances d'information sur les régimes de retraite et les avantages sociaux des employés à divers employeurs. Durant ces séances, les employeurs ont reçu des renseignements leur permettant de mieux servir leurs employés participant à des régimes.

Cherchant constamment à améliorer le service à la clientèle, l'équipe des Services aux membres a mis en oeuvre un système téléphonique automatisé de répartition des appels. Le système permet à notre équipe à la réception de répondre aux appels dans l'ordre où ils sont reçus et, surtout, il empêche plusieurs lignes de sonner en même temps.

## ACTIVITÉS RELATIVES AUX RÉGIMES ET POLITIQUES DES RÉGIMES DE RETRAITE

En 2018, l'équipe a traité plus de 5 700 demandes de pension et plus de 880 demandes d'avantages sociaux. Des hausses substantielles des estimations de pension et des demandes de cessation d'emploi ont été observées par rapport à 2017 : elles se sont respectivement chiffrées à 28 et 43 %.

Vestcor a établi des indicateurs de rendement clés avec le conseil de chacun de ses clients. Les délais de traitement pertinents ont continué à s'améliorer en 2018 comparativement à 2017, même avec l'augmentation des volumes.

Service	Délai cible <sup>1</sup>	Volume traité en 2018	Atteint en 2018	Atteint en 2017
Demandes de rachat de services	60 jours	637	100,0 %	99,7 %
Estimations de pension	60 jours	2 093	100,0 %	99,5 %
Retraites	60 jours	1 741	100,0 %	99,9 %
Cessations d'emploi	30 jours	1 180	99,9 %	99,3 %
Ruptures du mariage	42 jours	152	100,0 %	97,7 %

<sup>1</sup> Les délais cibles peuvent varier légèrement entre les clients. Le tableau ci-dessus illustre le délai cible le plus court.

Dans le cadre de notre engagement continu d'améliorer les services à nos participants, Vestcor a décidé de remplacer son ancien système d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux des employés par un système modernisé. Le nouveau système réduira les risques opérationnels associés à la technologie vieillissante couramment en place, tout en offrant la possibilité d'améliorations ultérieures des services aux participants et aux employeurs. Les équipes des activités relatives aux régimes et des politiques des régimes de retraite ont largement participé à la mise sur pied du nouveau système, fournissant leur expertise au cours des diverses étapes du projet le cas échéant, tout en répondant au volume constamment croissant de demandes visant les régimes de retraite et d'avantages sociaux des employés.

## COMMUNICATIONS AVEC LES PARTICIPANTS

Après avoir consacré considérablement d'efforts en 2017 et au début de 2018 à la planification et à l'élaboration d'un nouveau site Web axé sur les participants, Vestcor a lancé le site [Vestcor.org](http://Vestcor.org) au milieu de 2018. Le nouveau site Web intègre les volets de la gestion des placements, des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux des employés, et des aspects organisationnels au sein d'un site cohésif, tout en améliorant l'expérience des utilisateurs. Le nouveau site Web a fourni des outils de mesure à l'organisation. L'analytique intégrée permet à l'équipe de mesurer, par exemple, la portée de l'information diffusée aux membres et aux employeurs et les sections les plus consultées du site. Ces renseignements continueront à doter l'organisation dans son ensemble d'une meilleure orientation stratégique.

L'amélioration de la communication avec les participants est également demeurée une priorité pour Vestcor en 2018. La modernisation des ressources, notamment les formulaires et les livrets, s'est poursuivie durant l'année. Il y a eu élaboration d'une stratégie vidéo qui permet à l'organisation de mieux aider les participants avec ce média populaire. La première vidéo lancée a fourni aux participants des régimes de retraite un aperçu de la façon de planifier leur retraite, alors que l'autre vidéo a fourni des instructions sur l'utilisation de la calculatrice d'estimation de la pension. Le programme de vidéos sera élargi en 2019 pour appuyer les efforts d'amélioration continue des services aux membres de la part de l'organisation.

## SERVICES DE SOUTIEN AUX CONSEILS

Vestcor continue à offrir un solide soutien opérationnel aux divers conseils et comités de ses clients. En 2018, l'équipe des Services de soutien aux conseils a coordonné des possibilités de formation et la fourniture de documents de recherche afin d'aider les groupes en question à atteindre leurs objectifs de gouvernance. Elle a notamment aidé les conseils des clients à adopter des pratiques exemplaires par rapport à des aspects comme la planification de la relève et le soutien du processus de nomination/renouvellement de la nomination de plusieurs fiduciaires, et a coordonné la tenue de journées complètes de formation sur les besoins particuliers de chaque client.

## COÛTS DE LA DIVISION DES SERVICES D'ADMINISTRATION

Les clients des services d'administration de Vestcor continuent à bénéficier de notre modèle économique d'organisation sans but lucratif et de l'attention que nous portons à leurs exigences particulières en matière de besoins et de services. Nous sommes particulièrement heureux de signaler dans le tableau ci-dessous que, malgré tous les efforts déployés par notre équipe déjà mentionnés, les coûts totaux annualisés de la Division des services d'administration n'ont augmenté que d'environ 1,2 % par rapport à l'année précédente.

	Année terminée le 31 décembre 2018 (en milliers de dollars)		Année terminée le 31 décembre 2017 (en milliers de dollars)	
Salaires et avantages sociaux	6 011	\$	5 561	\$
Systèmes d'information	1 610		2 046	
Administration ayant trait aux clients	472		464	
Loyer des bureaux	367		359	
Bureau et frais professionnels	348		283	
Services professionnels	142		123	
	8 950	\$	8 836	\$

Les dépenses de la Division des services d'administration comprennent les salaires et les avantages sociaux de près de 80 employés à temps plein, à temps partiel, occasionnels ou contractuels. Les salaires et les avantages sociaux se sont chiffrés à 6 011 000 \$ au cours de l'année terminée le 31 décembre 2018 (2017 - 5 561 000 \$). En 2018, le conseil d'administration a, pour faciliter l'intégration de l'organisation, élargi le programme de primes annuelles au personnel administratif admissible, ce qui a contribué à une augmentation des salaires et des avantages sociaux d'environ 419 000 \$. Plus de renseignements au sujet du régime de rémunération de Vestcor sont accessibles dans la section « Commentaires sur la rémunération et analyse » du présent rapport annuel (voir page 34).

Les coûts liés aux systèmes d'information sont passés de 2 046 000 \$ l'an dernier à 1 610 000 \$ pour l'année terminée le 31 décembre 2018, période durant laquelle on a limité les améliorations et l'entretien du système d'administration existant vu le remplacement en cours du système déjà mentionné. Des dépenses d'environ 2 015 000 \$ ont été engagées au cours de l'année close le 31 décembre 2018 pour la conversion au nouveau système et ces coûts ont été immobilisés dans l'état de la situation financière à titre d'actif incorporel (voir page 55). L'amortissement de ces coûts débutera une fois que le nouveau système sera opérationnel vers le milieu de l'année 2019.

## POINTS SAILLANTS DES PLACEMENTS

### ACTIFS GÉRÉS

Au 31 décembre 2018, les actifs gérés (AG) atteignaient approximativement 16,9 milliards de dollars issus des mandats des clients suivants :

Client	2018		2017	
	(en millions de \$)	%	(en millions de \$)	%
Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB)	7 618,7	\$ 45,1	7 638,1	\$ 45,9
Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB)	5 744,6	34,0	5 780,2	34,7
Régime de retraite des juges de la Cour provinciale (juges)	49,4	0,3	48,8	0,3
Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB) :				
Fonds de déclassement de Point Lepreau	358,2	2,1	351,6	2,1
Fonds de gestion du combustible épuisé de Point Lepreau	206,8	1,2	209,1	1,3
Fiducie des déchets de combustible nucléaire	166,4	1,0	160,5	1,0
Régime de pension du personnel de gestion des districts scolaires du Nouveau-Brunswick	3,3	0,0	4,7	0,0
Régime à risques partagés du personnel universitaire de l'Université du Nouveau-Brunswick (AESRP)	350,2	2,1	339,3	2,0
Fonds de dotation de l'Université du Nouveau-Brunswick (UNBE)	50,2	0,3	47,4	0,3
Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du N.-B. (CES)	2 144,2	12,7	1 764,5	10,6
Régime à risques partagés de la Ville de Fredericton (CoF)	209,4	1,2	-	-
Total des fonds discrétionnaires	16 901,5	100,0	16 344,2	98,2
Fonds non discrétionnaires en transition	0,1	0,0	301,2	1,8
Total des AG	16 901,6	\$ 100,0	16 645,4	\$ 100,0

Le mandat de chaque client prévoit des placements dans une combinaison particulière et unique d'unités des entités de placement de Vestcor, mais pourrait avoir précédemment comporté des investissements directs dans une possibilité désormais sous la surveillance des gestionnaires de portefeuilles de Vestcor.

### RENDEMENT DES PLACEMENTS – DÉFINITIONS

**Le rendement des placements** correspond aux revenus et aux gains ou pertes en capital réalisés et non réalisés au sein d'un ou de plusieurs portefeuilles d'actifs au cours d'une période définie. Vestcor mesure et rapporte le rendement en dollars canadiens quotidiennement au moyen d'une méthode de comptabilisation des rendements globaux. Les rendements quotidiens sont liés géométriquement pour le calcul des rendements périodiques.

**Les rendements des placements exprimés sous forme de montants bruts** correspondent aux montants après la déduction de tous les frais d'opération directement associés, mais avant la déduction des coûts de gestion des placements de Vestcor (voir page 16). **Les rendements des placements exprimés sous forme de montants nets** correspondent aux montants après la déduction de tous les frais imposés pour les actifs gérés.

Outre le rendement des placements, un point important à considérer dans la gestion des portefeuilles est l'ampleur du risque de placement. Le **risque de placement** correspond à la probabilité ou vraisemblance d'une perte de placement en fonction du rendement prévu.

## OBJECTIFS DE RENDEMENT GLOBAL DU FONDS

Vestcor se concentre sur deux objectifs principaux pouvant être résumés comme suit :

- L'**objectif principal de rendement des placements** consiste à atteindre le rendement à long terme et le degré de risque correspondant aux objectifs particuliers de chaque client.
- L'**objectif secondaire de rendement des placements** consiste à dépasser les indices de référence des placements à long terme, après déduction des frais de gestion, de la ou des valeurs ajoutées ciblées d'après l'énoncé de la politique de placement de chaque client ou d'autres directives ou lignes directrices du genre.

Vestcor a également créé une autre série d'indicateurs de rendement clés (IRC) servant d'**objectifs de rendement continus** et qui sont en phase avec notre plan stratégique de 2017-2022. Ces IRC sont surveillés tous les trimestres.

### OBJECTIFS PRINCIPAUX DE RENDEMENT DES PLACEMENTS

Objectif	Cibles à long terme des clients moyens	Année terminée le 31 décembre 2018 Taux réel	Taux annualisé de 4 ans	Taux annualisé depuis la création
Rendement réel des fonds globaux (après inflation)	>= 4,00 % par an	(0,19) %	4,37 %	5,15 %
Rendement nominal des fonds globaux	>= 6,25 % par an	2,08 %	6,05 %	7,09 %

### OBJECTIFS SECONDAIRES DE RENDEMENT DES PLACEMENTS

Objectif	Cibles à long terme	Année terminée le 31 décembre 2018 Taux réel	Taux annualisé de 4 ans	Taux annualisé depuis la création
Rendement relatif net (en points de base) (pb) après déduction de tous les coûts de gestion des placements	>= 42 pb par an	103,4 pb	94,8 pb	17,4 pb

### OBJECTIFS PERMANENTS D'EFFICACITÉ DU RENDEMENT

Objectif	Cible	Année terminée le 31 décembre 2018 Taux réel	Taux annualisé de 4 ans
Efficacité de l'équilibrage des opérations :			
Dépositaire des valeurs mobilières	90 % réglementaire + 2,5 %	95,4 %	96,8 %
Courtier principal n°1	90 % réglementaire + 2,5 %	97,5 %	96,4 %
Courtier principal n°2	90 % réglementaire + 2,5 %	96,9 %	96,0 %
Courtier principal n°3	90 % réglementaire + 2,5 %	96,7 %	s.o.
Efficacité budgétaire (à l'exclusion des primes de rendement)	100 %	90,3 %	90,2 %
Absentéisme (%)	<= 2 %	2,35 %	1,69 %
Roulement du personnel (%)	<= 5 %	3,88 %	7,69 %
Accès aux systèmes informatiques	99 %	99,9 %	99,7 %
Accès aux applications des TI	99 %	99,9 %	99,9 %



## RENDEMENT RELATIF COMPARATIVEMENT AUX INDICES DE RÉFÉRENCE

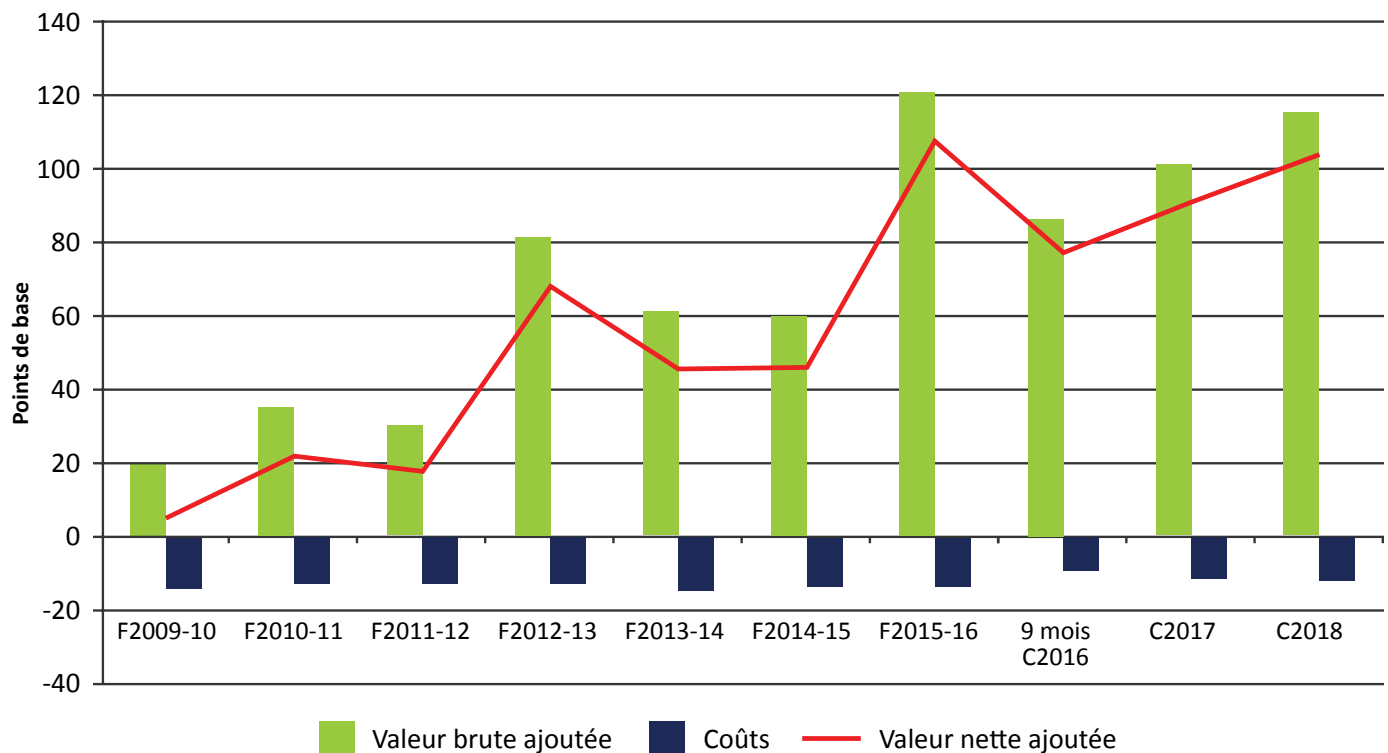
Comme l'indique le tableau ci-dessus, **notre objectif secondaire de rendement des placements** consiste à accroître la **valeur** des actifs de nos clients au-delà de leurs divers indices de référence pour les catégories d'actifs (rendement en sus des indices de référence) à l'aide de stratégies de gestion active. Cette valeur ajoutée devrait d'abord couvrir tous les coûts de gestion des placements, puis viser l'addition de 42 points de base (pb) (0,42 %) de plus par année. Un point de base correspond à un centième de 1 %. Il s'agit d'une unité de mesure clé pour nos clients, qui est en conséquence considérée comme une unité de mesure clé dans les primes de rémunération du rendement variables de Vestcor.

Nos activités globales de gestion active ont contribué à ajouter une valeur brute de 115,4 pb de valeur brute et une valeur nette de 103,4 pb, ce qui correspond à près de 171,6 millions de dollars après déduction de tous les frais de gestion des placements.

Notre rendement annuel moyen à valeur ajoutée à long terme sur quatre années, déduction faite de tous les coûts, a atteint une valeur supplémentaire sur quatre ans d'environ 94,8 pb par année ou environ 567,1 millions de dollars. L'intervalle de quatre ans demeure la période la plus significative pour mesurer le rendement de notre gestion active et elle a été retenue pour représenter une mesure à long terme plus stable.

Le tableau qui suit montre l'histoire de nos activités à valeur ajoutée sur la période de dix ans la plus récente, ce qui inclut la période de crise des marchés financiers au cours de laquelle nous avons réduit temporairement la plupart des risques actifs des portefeuilles pour mieux préserver les actifs.

### RÉSULTATS DE LA GESTION ACTIVE



## COÛTS DE GESTION DES PLACEMENTS

Les coûts engagés jouent un rôle important dans l'évaluation du rendement des placements. Bien que la norme de la profession à cet égard prévoit la déclaration des rendements bruts, ce sont les rendements calculés une fois les coûts déduits qui contribuent à la croissance des actifs du client. Dans un contexte équivalent, les coûts moindres donnent des rendements nets comparatifs plus élevés et permettent de tirer le maximum des actifs disponibles.

Les coûts de gestion des placements sont soumis à de nombreuses influences. Leur comparaison au sein de l'industrie démontre qu'il est généralement plus efficace de gérer les actifs à l'interne plutôt que d'impartir le processus de placement à des tiers. En outre, les stratégies de placement passives — conçues pour imiter un indice du marché —, sont moins coûteuses que les stratégies actives qui reposent sur le jugement de spécialistes pour estimer la différence entre les possibilités de rendement et les indices de référence.

La structure de placement influe elle aussi sur les coûts totaux. Les placements sur le marché privé peuvent par exemple être effectués directement, au moyen de sociétés en commandite, de coinvestissements ou de fonds de structures de fonds. De telles structures pourraient occasionner des frais de gestion et d'intérêts passifs, des frais d'intérêts, des impôts, des frais d'acquisition ou d'aliénation d'actifs et d'autres charges connexes qui sont reflétés dans la valeur liquidative des placements. Une telle complexité rend constamment difficiles la transparence et la surveillance des coûts au sein de l'industrie des placements.

Les entités de placement de Vestcor pourraient en outre devoir assumer des frais de transaction associés à l'échange de titres dans chaque portefeuille. Dans le cas des portefeuilles à actions ouvertes, ces coûts incluent les commissions des courtiers et les frais d'emprunt, qui sont fonction du volume des échanges effectués.

Finalement, un facteur important à considérer est le fait que Vestcor fonctionne selon un modèle opérationnel sans but lucratif, comparativement aux tiers gestionnaires de placements (à but lucratif). Un tel modèle produit non seulement des économies considérables pour nos clients, mais permet une meilleure harmonisation des services assurant les clients que les conseils en matière de placement reçus sont réellement adaptés à leurs besoins particuliers.

Les coûts de gestion des placements de Vestcor au cours de l'année terminée le 31 décembre 2018 pour la gestion de l'ensemble d'environ 16,9 milliards de dollars d'actifs en gestion discrétionnaire se répartissent comme suit :

	2018 (en milliers de dollars)		2017 (en milliers de dollars)	
<b>Dépenses opérationnelles internes</b>	16 757,1	\$	15 588,4	\$
<b>Tiers fournisseurs de services</b>				
Frais de conseil liés aux placements	3 043,4		2 770,3	
Frais de garde de titres	173,1		150,4	
<b>Coûts de gestion des placements totaux</b>	19 973,6		18 509,1	
<b>Total des actifs gérés</b> (en millions de \$)	16 901,6	\$	16 344,2	\$

Vestcor gère la majorité des actifs gérés (AG) à l'interne en faisant appel à ses professionnels de la gestion des placements et à des systèmes technologiques qui lui permettent d'effectuer des activités de négociation sur la scène internationale à partir de ses bureaux de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Au 31 décembre 2018, Vestcor gérait à l'interne environ 14,8 milliards de dollars ou 88 % des AG des clients, comparativement à 85 % au 31 décembre 2017. Cette hausse découle d'un transfert additionnel d'environ 500 millions de dollars d'actifs de clients à la gestion des placements de Vestcor à la fin de l'année. Les coûts liés à la gestion **interne** des stratégies de placement, calculés par rapport à la moyenne des AG pour la période, ont représenté 0,116 % (soit 11,6 pb) pour l'année terminée le 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2018, environ 2,1 milliards de dollars ou 12 % des placements étaient gérés à l'**externe**. Ces mandats externes se présentent lorsqu'une possibilité de placement donnée ou une expertise sur une stratégie en particulier n'est pas accessible à l'interne. Une tranche de

1,5 milliard de dollars d'actif de ce montant est liée à des placements privés gérés à l'externe et une tranche de 0,6 milliard de dollars, à des mandats ayant trait à des placements cotés en bourse.

Comme il a déjà été mentionné, les coûts externes de gestion des placements privés peuvent inclure des frais de gestion directs et indirects, des intérêts passifs, des honoraires professionnels et d'autres dépenses connexes. Ces coûts ne sont pas inclus dans les coûts de gestion des placements de Vestcor, mais ils sont plutôt retranchés du rapport sur le rendement des placements de chaque fonds commun suivant la pratique de l'industrie (*voir le rendement des entités de placement de Vestcor à la page 51*). Les états financiers vérifiés des entités de placement de Vestcor peuvent être consultés sous l'onglet Publications de notre site Web, au [www.vestcor.org](http://www.vestcor.org).

Les coûts des placements cotés en bourse gérés à l'externe sont facturés directement à Vestcor, à titre de fiduciaire de ces fonds communs, et ils sont reflétés dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net à l'intérieur des états financiers vérifiés de Vestcor à la page 55. Les coûts **externes** calculés d'après la moyenne des AG se sont chiffrés à 41,8 pb au cours de l'année terminée le 31 décembre 2018.

**Au total**, les coûts de gestion des placements reflétés dans les états financiers vérifiés de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2018 ont représenté environ 12,0 pb des AG moyens. Cela est identique aux coûts de gestion des placements de 12,0 pb pour l'année terminée le 31 décembre 2017 et témoigne du coût-efficacité continu assuré par Vestcor à l'intention de ses clients.

Chaque année, nous comparons nos coûts de gestion des placements à ceux des autres gestionnaires de fonds de pension. Selon les données publiées par d'autres fonds semblables du secteur public, nos résultats restent excellents. Nous participons également à une enquête annuelle sur les régimes de retraite à prestations déterminées effectuée par CEM Benchmarking Inc. À la lumière de cette analyse comparative, nous pouvons affirmer sans crainte que nos coûts sont inférieurs de 25 pb environ aux coûts moyens de nos homologues et de 35 pb à ceux des gestionnaires d'actifs du secteur privé. Cette différence de coûts correspond pour nos clients à une économie minimale de 41,6 millions de dollars pour l'année terminée le 31 décembre 2018, réalisée grâce à nos faibles coûts. Cet important avantage en fait de coûts est l'un des avantages que procurent nos services depuis notre création il y a 22 ans.

# RENDEMENT ANNUEL PAR CATÉGORIE D'ACTIF

Les renseignements qui suivent sur le rendement annuel des placements sont organisés selon les grandes catégories d'actif de Vestcor, avec une répartition plus détaillée par sous-portefeuilles de catégorie d'actif.

Vestcor propose une structure de fonds communs constitués de fonds en fiducie à participation unitaire ainsi que des structures de sociétés en commandite pour les placements privés, au moyen desquels les clients peuvent investir selon des répartitions particulières pour réaliser leurs propres objectifs de placement. Pour obtenir une description du rendement par fonds communs, consulter le rendement des entités de placement de Vestcor (page 51).

## PORTEFEUILLES DE TITRES À REVENU FIXE

### OBJECTIFS

Vestcor propose certains portefeuilles de placements à revenu fixe donnant accès à une exposition à une diversité d'échéances et de cotes de solvabilité. Ces portefeuilles peuvent être combinés pour représenter les indices de référence standards de l'industrie ou être utilisés séparément pour adapter davantage le risque à des objectifs ou besoins particuliers de placement.

### SOMMAIRE DES RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Portefeuille	AG <sup>1</sup> (en millions de \$)	Rendement annuel de 2018		Rendement annualisé de quatre ans	
		Portefeuille %	Indice de référence %	Portefeuille %	Indice de référence %
Actifs à court terme	1 618 \$	1,79	1,38	1,23	0,77
Obligations à rendement nominal	2 860	1,76	1,53	2,38	2,11
Obligations de sociétés	2 944	1,03	1,10	2,67	2,73
Titres internationaux à rendement élevé	170	0,46	(0,91)	s.o.	s.o.
Revenu fixe mondial	78	26,37	25,14	s.o.	s.o.
Obligations à long terme <sup>2</sup>	9	(0,63)	(0,63)	3,71	3,84
Obligations à rendement réel	726	0,13	(0,05)	1,75	1,57

<sup>1</sup> Inclut les intérêts de propriété interfonds

<sup>2</sup> Fonds spécial restreint à un client

### APERÇU

Les rendements des obligations ont suivi une courbe ascendante en dents de scie durant la majeure partie de 2018 pendant qu'une expansion économique mondiale synchronisée semblait en cours. Une croyance répandue supposait par ailleurs que l'inflation allait finalement être supérieure en réaction à la croissance économique solide et au taux de chômage faible depuis une vingtaine d'années aux États-Unis. Après que les rendements eurent atteint des sommets depuis plusieurs années en octobre et en novembre, les conditions ont changé lorsque les rendements des obligations se sont effondrés durant le reste de l'année face à l'affaiblissement abrupt des statistiques économiques mondiales. Outre les comptes rendus économiques plus timides, les autres vents contraires ont compris une fermeture du gouvernement des États-Unis, la friction commerciale continue entre les États-Unis et la Chine, une baisse de près de 20 % sur les marchés boursiers, des cours du pétrole beaucoup plus bas et une détérioration de l'incertitude entourant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Pour la première fois depuis nombre d'années sont apparues des inquiétudes crédibles sur une récession possible à l'horizon.

Durant 2018, la Réserve fédérale américaine a haussé le taux des fonds fédéraux à quatre reprises, portant leur fourchette à 2,25 % à 2,50 %. Après chaque hausse des taux, elle semblait déterminée à poursuivre sur une lancée régulière de hausses futures des taux, citant la croissance économique raisonnablement solide et une légère hausse des salaires. Cette trajectoire attendue de hausses énergiques futures des taux a constitué la principale raison de la liquidation du marché durant les deux derniers mois de l'année, car les investisseurs redoutaient que des hausses supplémentaires en 2019 poussent une économie déjà instable vers la récession. Reconnaissant ce risque, la Réserve fédérale américaine a modifié son message vers la fin de l'année, signalant une pause des hausses des taux pour l'adoption d'un comportement plus patient en ce qui a trait au rajustement ultérieur des taux.

Alors que les rendements des obligations nord-américaines ont cumulé en novembre, la majorité des rendements européens ont atteint leur sommet en février et ont accusé le reste de l'année une légère courbe descendante. Les économies européennes ont dû faire face aux menaces commerciales protectionnistes des États-Unis ainsi qu'à la situation interminable du Brexit. De plus, l'Italie a continué à enregistrer des déficits supérieurs à ce que permettent les règles de l'Union européenne et les attentes des politiques moins stimulantes de la Banque centrale sont devenues plus préoccupantes. Les obligations allemandes ont rapporté des taux minimes jamais vus comparativement au Trésor américain tout au long de l'année.

L'économie canadienne a accusé un rendement inférieur à celle des États-Unis en 2018, car nous avons dû faire face à une incertitude au sujet des tarifs et des négociations de l'ALENA pendant que les États-Unis ont continué à bénéficier de leurs réductions des impôts adoptées vers la fin de 2017. La Banque du Canada a relevé son taux administré à trois reprises en 2018 et le taux a terminé l'année à 1,75 %. Lors des hausses des taux, la Banque du Canada a cité de solides gains de l'emploi et une inflation proche de son niveau cible, et elle a fait part de son souhait de rapprocher son taux administré d'un taux neutre. Certains des facteurs ayant empêché la Banque du Canada de hausser le taux davantage ont inclus une baisse des ventes domiciliaires, des préoccupations au sujet de l'endettement excessif des consommateurs, de même que la chute des cours du pétrole vers la fin de l'année.

Les marchés du crédit à taux fixe ont été stables durant la majeure partie de 2018, ne présentant qu'un léger élargissement des écarts de taux. Les deux derniers mois de 2018 ont toutefois produit un élargissement marqué des écarts de taux lorsque les préoccupations au sujet de la croissance économique étant apparues comme un risque marqué ont affecté non seulement les actions ordinaires, mais également les obligations des sociétés. Un aspect posant des préoccupations particulières a été la tranche BBB de l'indice d'évaluation d'investissements en raison des ratios de levier financier croissants.

## PORTEFEUILLES D' ACTIONS PUBLIQUES

### OBJECTIFS

Nous proposons deux principaux types de portefeuilles d'actions publiques géographiquement diversifiées : des portefeuilles de capitalisation boursière standard et des portefeuilles d'actions à faible volatilité. Ces portefeuilles sont utilisés pour aider les clients à tirer profit de la croissance économique à long terme de certains pays selon un mode de gestion active ou passive.

Vestcor a consacré d'importantes ressources à la création de portefeuilles à faible volatilité gérés à l'interne dans les diverses régions géographiques mentionnées plus bas. Nous pensons qu'ils constituent un mode de placement rentable dans les actions publiques, surtout pour nos clients des fonds de retraite à prestations cibles, car ils leur assurent un rendement à long terme semblable à celui des marchés boursiers traditionnels, mais avec un degré de risque nettement moindre. Depuis le lancement de notre stratégie d'actions de marchés émergents à faible volatilité en 2015, nous couvrons maintenant l'intégralité du MSCI All Country World Index (l'indice mondial MSCI tous pays) au moyen de nos fonds à faible volatilité gérés à l'interne.

## SOMMAIRE DES RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Portefeuille	AG <sup>1</sup> (en millions de \$)	Rendement annuel de 2018		Rendement annualisé de quatre ans	
		Portefeuille %	Indice de référence %	Portefeuille %	Indice de référence %
<b>Capitalisation boursière pondérée :</b>					
Actions canadiennes	956 \$	(8,99)	(8,89)	2,57	2,49
Actions à faible capitalisation canadienne <sup>2</sup>	140	(16,83)	(15,56)	s.o.	s.o.
Actions américaines	828	4,27	4,19	11,75	11,68
Actions à faible capitalisation américaines <sup>2</sup>	4	(5,10)	(6,19)	s.o.	s.o.
Actions internationales	778	(6,66)	(6,03)	6,75	6,23
<b>Faible volatilité :</b>					
Actions canadiennes	794	(7,40)	(6,84)	3,42	3,29
Actions américaines	993	7,65	9,95	12,19	12,83
Actions internationales	888	0,45	2,80	9,55	9,42
Marchés émergents	675	(0,97)	2,71	s.o.	s.o.

<sup>1</sup> Inclut les intérêts de propriété interfonds

<sup>2</sup> Date de début : le 30 avril 2018

### APERÇU

Les marchés des actions ont connu une volatilité prononcée et des rendements mixtes en 2018, avec des fléchissements marqués au début et à la fin de l'année civile. De façon générale, même si la croissance économique et la performance de l'emploi sont demeurées solides tout au long de l'année, le risque géopolitique et les inquiétudes des investisseurs à propos de la normalisation des politiques macroéconomiques a produit des périodes sérieuses d'agitation des marchés durant l'année. Après avoir affiché seulement huit jours de variations de plus ou moins 1 % en 2017, le S & P 500 a inscrit des variations d'une telle ampleur durant 60 jours de séances en 2018, soit plus du double de son comportement typique.

À l'échelle mondiale, les rendements des actions ont été extrêmement négatifs durant l'année, selon les données dans leur devise locale, même si le dollar canadien affaibli a procuré un coussin précieux aux investisseurs à découvert. Les stratégies à faible volatilité ont procuré un rendement supérieur aux indices de capitalisation boursière pondérés d'une vaste marge, la totalité du supplément de rendement se manifestant durant les périodes de tension des marchés au cours des premier et quatrième trimestres de l'année.

## PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS NON TRADITIONNELS

### OBJECTIFS

Vestcor propose des stratégies de placement non traditionnel qui aident les clients à mieux diversifier les bénéfices et les exposent à des placements susceptibles de réduire le risque associé à leur portefeuille par rapport aux marchés plus traditionnels des actions publiques et à revenu fixe.

Nos stratégies de rendement absolu visent des portefeuilles gérés à l'interne et constitués d'actions ouvertes conçues pour produire des rendements stables présentant une faible corrélation avec les rendements boursiers. Le portefeuille d'investissements en capital permet aux investisseurs d'investir dans des participations plus concentrées ou de contrôle, dans des entreprises à divers stades de croissance et situées dans différentes régions du monde.

Les placements dans l'immobilier et l'infrastructure permettent aux clients d'investir des capitaux dans un portefeuille diversifié d'actifs à long terme produisant un rendement constant généralement adapté à l'inflation sur toute sa durée.

## SOMMAIRE DES RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Portefeuille	AG <sup>1</sup> (en millions de \$)	Rendement annuel de 2018		Rendement annualisé de quatre ans	
		Portefeuille %	Indice de référence %	Portefeuille %	Indice de référence %
Stratégies de rendement absolu	1 322 \$	2,36	1,38	4,00	0,77
Investissements en capital	666	24,91	(2,09)	19,11	7,78
Immobilier	1 078	10,85	5,86	10,85	7,12
Infrastructure	1 012	9,18	5,86	7,53	5,56

<sup>1</sup> Inclut les intérêts de propriété interfonds

### APERÇU

Notre portefeuille d'actions à rendement absolu vise à produire des rendements stables et positifs dans tous les marchés, n'affichant qu'une faible corrélation, sinon aucune, avec les stratégies de placement classiques. Il offre ainsi des rendements attrayants et une meilleure diversification pour le portefeuille combiné. Pour y parvenir, nous gérons des stratégies internes distinctes qui offrent une exposition aux approches de placement contextuel, fondamental et quantitatif, en montants variables. Une répartition réfléchie de ces portefeuilles, associée à un cadre bien conçu de gestion des risques et de répartition du capital, permet à la stratégie d'atteindre l'objectif recherché, soit des rendements positifs à faible risque, sans l'exposition imprévue découlant souvent des portefeuilles à rendement absolu et à stratégies multiples. Bien que chaque stratégie soit gérée de manière prudente et diversifiée par une équipe de gestion des portefeuilles, nous recourons aussi à une méthode combinée de budgétisation des risques du portefeuille pour gérer efficacement le risque et le prévoir au budget dans tous les marchés en transférant la répartition du capital et du risque là où c'est plus favorable au besoin.

En 2018, les avantages d'une approche diversifiée de placement sont visibles. Même si chacune des sous-stratégies a livré des rendements totaux positifs, seules deux des trois sous-stratégies ont procuré des rendements excédant l'indice de référence. Les portefeuilles combinés ont fourni un rendement total positif de 2,36 %, affichant une performance stable au sein d'un environnement défavorable de risques volatils. Vestcor a recours à une approche de gestion des risques proactive dans le cas de ces stratégies, ce qui signifie que les rendements positifs ont été obtenus avec une volatilité extrêmement faible et une quasi-absence de corrélation avec les catégories de placements traditionnels. Sur quatre ans, la stratégie est parvenue à naviguer dans des environnements de placement difficiles pour produire un rendement positif annualisé de 4,00 % tout en maintenant une exposition nette nulle aux marchés boursiers de gros volume.

Le portefeuille d'investissements en capital est diversifié selon plusieurs critères incluant l'aspect géographique, le secteur d'activité et la devise. Les placements sont effectués au moyen d'une combinaison d'engagements dans des fonds externes, des coinvestissements avec des gestionnaires de fonds et des placements directs gérés à l'interne. En 2018, ce portefeuille a livré des rendements très solides, surpassant de 27 % des indices de référence des stratégies comparables d'actions ouvertes. Le programme d'investissements en capital a bénéficié d'une quantité record de placements durant 2018 pendant que subsistait un environnement de retrait sain. Sur la période à long terme de quatre ans, les investissements en capital ont obtenu un rendement de 19,11 %, surpassant de plus de 11 % par an l'indice de référence mixte.

Le portefeuille immobilier comporte deux grands volets : les titres de la fiducie de placement immobilier (FPI) d'Amérique du Nord et l'immobilier privé, sous forme d'intérêts dans des sociétés en commandite, de coinvestissements directs et de participations directes. Le Canada constitue l'élément le plus volumineux du portefeuille de titres de sociétés fermées. Nous continuons toutefois à rechercher des débouchés de qualité à l'étranger. Le portefeuille d'actions de sociétés fermées a continué à produire des rendements positifs en 2018, grâce aux bons fondements de l'offre et de la demande et au maintien de faibles taux de capitalisation.

Le portefeuille de l'infrastructure comporte deux grands volets : en premier lieu, l'infrastructure privée sous la forme de coinvestissements diversifiés en fonction de l'emplacement géographique, de la devise et du type d'actif, ainsi que des engagements de fonds dans deux sociétés en commandite. Le deuxième volet consiste en un portefeuille d'infrastructure publique interne qui devrait produire un rendement à long terme et des caractéristiques de risque semblables à ceux des placements dans l'infrastructure privée. Les éléments privés et publics du

portefeuille ont tous deux généré des rendements positifs en 2018. Les rendements particulièrement élevés du côté privé découlent d'une excellente croissance des gains prévus associée à des réductions constantes des taux d'escompte.



# GESTION DES RISQUES

Vestcor doit gérer un certain nombre de risques pour assumer les mandats de ses divers clients. Un résumé du Cadre de gestion des risques d'entreprise, pouvant être consulté au [www.vestcor.org](http://www.vestcor.org), fixe l'orientation et la structure nécessaires à l'organisation pour réagir aux risques émergents et s'y adapter.

La gestion des risques est un élément clé de maintien de la stabilité des cotisations et des prestations des régimes de retraite et d'élimination des risques injustifiés que nos activités de gestion des placements pourraient poser aux actifs de nos clients. Toutes les décisions relatives aux placements se prennent dans un contexte de risque qui ne vise pas seulement les rendements attendus de nos activités, mais aussi les gains et les pertes pouvant être directement liés à ces dernières.

## GESTION DES RISQUES – SUPERVISION DU CONSEIL

Bien que, conformément à son mandat, la direction soit principalement chargée de gérer les risques, le conseil d'administration a, pour sa part, la responsabilité de comprendre ces derniers, ainsi que les systèmes mis en place par la direction pour les atténuer et les gérer. Le conseil est en outre responsable de la supervision des risques pour les fiduciaires et de ceux liés à ses stratégies opérationnelles.

Au sein du conseil, le comité de vérification a pour fonction de surveiller les risques financiers et les risques associés aux systèmes de contrôle interne, ainsi que la communication de l'information financière et les risques de fraude. Le comité des ressources humaines et de la rémunération se charge des risques liés à nos employés et au milieu de travail. Cela englobe le leadership du président et chef de la direction, la capacité d'attirer et de conserver du personnel qualifié et motivé, les plans de leadership et de relève ainsi que les règles générales de prudence et les saines pratiques de gestion des ressources humaines. Le comité de gouvernance met l'accent sur le leadership et l'efficacité du conseil ainsi que sur la réputation et l'image publique de Vestcor.

## GESTION DES RISQUES – FONCTION DE VÉRIFICATION INTERNE

Vestcor est dotée en vertu d'un modèle de cosourçage d'une fonction de vérification interne faisant appel à des employés internes ainsi qu'à des experts-conseils en vérification indépendants externes. La fonction de la vérification interne relève directement du comité de vérification. La vérification interne assure un examen rotatif d'un univers de vérification couvrant l'ensemble des politiques et des processus organisationnels suivis par Vestcor en vue d'aider le comité de vérification à assumer ses responsabilités de surveillance.

## GESTION DES RISQUES – ACTIVITÉS DE GESTION

Vestcor compte six comités de gestion des risques qui surveillent et traitent les questions émanant du Cadre de gestion des risques d'entreprise. Ces comités ont également une composition interfonctionnelle regroupant des membres de la direction et du personnel et comportant des recouvrements qui favorisent de riches échanges de points de vue.

### Conseil de gestion des risques d'entreprise (CGRE)

Conformément à son mandat, le CGRE doit examiner chaque trimestre la situation du Cadre de gestion des risques d'entreprise avant la présentation du rapport matriciel trimestriel des risques au conseil d'administration, et informer le président et chef de la direction des risques émergents. Pour remplir son mandat, le CGRE examine :

- un rapport trimestriel des principaux indicateurs de risques;
- des analyses hebdomadaires du capital à risque et du capital à risque des politiques relatives à la combinaison des avoirs, y compris la détermination des prévisions de risques;
- une analyse trimestrielle des liquidités des clients;
- des rapports mensuels sur l'exposition aux risques de contrepartie;
- des rapports trimestriels de conformité des prêts de titres;
- les résultats de l'évaluation annuelle des risques de fraude menée par la direction; et
- les recommandations des examens de vérification interne.

### Comité de gestion des risques de placement (CGRP)

Conformément à son mandat, le CGRP est responsable des tâches suivantes :

- surveiller les mesures des risques de placement;
- examiner les résultats des tests de tension de la combinaison des avoirs et des tests de contrôle;
- étudier les risques associés aux nouvelles stratégies et aux nouveaux produits de placement; et
- proposer des procédures pour mesurer et surveiller les risques, sous réserve de leur approbation par le chef des placements et en respectant les paramètres définis par le conseil et nos clients..

### Comité de supervision de la gestion des échanges (CSGE)

Conformément à son mandat, le CSGE est responsable des tâches suivantes :

- superviser les politiques et les pratiques d'échange;
- approuver le choix des courtiers afin d'assurer des échanges optimaux; et
- gérer l'exposition aux risques de contrepartie des courtiers.

### Comité de gestion des risques liés aux technologies de l'information (CGRTI)

Conformément à son mandat, le CGRTI est responsable des tâches suivantes :

- participer à la création et à l'orientation future de la stratégie des TI;
- approuver les nouvelles demandes d'évaluation des risques;
- surveiller le respect des politiques et procédures des TI; et
- superviser les risques en matière de cybersécurité.

### Équipe du plan de continuité des opérations (PCO)

Conformément à son mandat, l'équipe du PCO est responsable des tâches suivantes :

- créer et mettre en place le plan de continuité des opérations prévoyant la reprise après sinistre;
- examiner les situations de catastrophes potentielles; et
- utiliser des tests actifs et passifs pour évaluer les protocoles de réponse.

### Comité de santé et de sécurité au travail

Conformément à son mandat, le comité de santé et de sécurité au travail examine les risques liés au milieu physique.

# GOVERNANCE ORGANISATIONNELLE

Les membres du conseil d'administration de Vestcor sont nommés par son actionnaire, Vestcor Corp, suivant les recommandations d'un comité spécial de mise en candidature. Une matrice de compétences est préparée par le comité spécial de mise en candidature afin d'assurer une diversité qui convient d'expérience et de compétences au sein du conseil. Au moment de la mise sur pied initiale de Vestcor en 2016, le comité avait retenu un cabinet de recrutement professionnel afin qu'il l'aide à solliciter et évaluer les candidats intéressés en fonction de cette matrice de compétences. À la suite de la recommandation finale du comité spécial, ratifiée par Vestcor Corp, dix administrateurs indépendants hautement qualifiés avaient été nommés au conseil original en 2016. Au cours de 2018, l'un de ces administrateurs a pris sa retraite du conseil d'administration et a été remplacé par une nouvelle administratrice dont la candidature avait été soumise par un autre comité spécial de mise en candidature de Vestcor Inc. et elle a été nommée par Vestcor Corp.

La *Loi sur Vestcor*, l'entente entre membres et les règlements administratifs établissent les tâches et les responsabilités du conseil d'administration.

Le conseil a pour principale fonction de superviser les activités de Vestcor à titre d'administrateur des régimes de retraite et d'avantages sociaux et ses activités et à titre de gestionnaire de placements des fonds gérés. Il s'assure que toutes les opérations de Vestcor sont de nature purement commerciale et que les décisions prises et les gestes posés reposent sur de saines pratiques commerciales dans l'intérêt supérieur de ses clients, comme l'exige la *Loi sur Vestcor*.

Le conseil est chargé de la gestion et de l'orientation stratégique de Vestcor. Ses tâches englobent, entre autres, la définition de la mission, de la vision et des valeurs de la société; le maintien de relations efficaces avec le président et chef de la direction; et la supervision du processus de planification opérationnelle, de la situation et des résultats financiers, de la gestion des risques, des contrôles internes et systèmes d'information, des ressources humaines, des communications et des relations avec les intervenants. Pour assurer une efficacité constante, le conseil réalise une autoévaluation de ces responsabilités.

Trois comités assistent le conseil dans ses démarches : le comité de vérification, le comité des ressources humaines et de la rémunération, et le comité de gouvernance, dont les rapports suivent. La gestion courante de Vestcor est déléguée au chef de la direction, tandis que les questions de placement relèvent du chef des placements.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur nos pratiques de gouvernance opérationnelle en consultant notre site Web, au [www.vestcor.org](http://www.vestcor.org). Des renseignements sont fournis à propos de la législation régissant nos activités, de la composition du conseil, des mandats du conseil et des comités, des lignes directrices relatives aux mises en candidature, de la politique sur l'orientation et la formation des administrateurs, et du code de déontologie et de conduite des affaires.

## PRÉSENCE AUX RÉUNIONS DU CONSEIL

Les membres du conseil sont tenus d'assister aux réunions du conseil et des comités dont ils sont membres. Le tableau qui suit fait état du nombre de réunions tenues et de la participation de chacun des administrateurs nommés.

Administrateur nommé	Conseil d'administration	Comité de vérification	Comité de gouvernance	Comité des ressources humaines et de la rémunération
Michael Walton	7/7	4/4	4/4	3/4
Michel Allain	7/7	s.o.	s.o.	4/4
Wiktor Askanas <sup>1</sup>	4/4	s.o.	s.o.	2/2
Donna Bovolaneas	7/7	4/4	4/4	3/3
Tanya Chapman <sup>2</sup>	4/4	s.o.	s.o.	1/1
David Losier	6/7	4/4	4/4	s.o.
Eleanor Marshall	7/7	4/4	s.o.	s.o.
Tim Mawhinney	7/7	s.o.	s.o.	4/4
Daniel Murray	7/7	4/4	s.o.	s.o.
Cathy Rignanesi	7/7	4/4	4/4	s.o.
Nancy Whipp	6/7	s.o.	4/4	4/4

<sup>1</sup> A pris sa retraite du conseil le 13 août 2018.

<sup>2</sup> Nommée au conseil le 13 juin 2018.

Un programme d'orientation des administrateurs aide les nouveaux membres du conseil à comprendre le mandat et les intervenants de Vestcor. Il s'attache principalement à expliquer les rôles et responsabilités du conseil d'administration et des comités connexes. Il détaille également la structure organisationnelle de Vestcor, présente l'équipe de direction et donne un aperçu des industries et des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux ainsi que de gestion des placements. La direction a assuré l'orientation de chacun des administrateurs.

La formation continue des administrateurs prévoit une exposition aux nouvelles et articles d'intérêt ainsi qu'un programme de séances de formation. En 2018, les séances en question ont traité des considérations relatives aux risques pour le conseil d'administration, des tendances en matière de rémunération, de notions élémentaires sur la modélisation stochastique, de méthodologies visant le capital à risque et le capital à risque de la politique sur la combinaison des avoirs, et ont livré un aperçu des points à considérer par rapport aux régimes à risques partagés. Vestcor est également devenu société membre de l'Institut des administrateurs de sociétés pour s'assurer que les administrateurs et la direction ont facilement accès aux meilleures pratiques de gouvernance émergentes.

## DÉCISIONS DU CONSEIL

Outre les sujets soumis par les comités du conseil (*voir les rapports des comités ci-dessous*), les principales décisions prises par le conseil d'administration de Vestcor durant l'année close le 31 décembre 2018 ont été les suivantes :

- Approbation d'un plan stratégique révisé pour 2017-2022 reflétant la fusion organisationnelle réalisée le 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Approbation de la création d'un comité spécial de mise en candidature d'un administrateur pour pourvoir le poste d'administrateur expirant en 2018.
- Approbation du plan d'activités annuel et des pondérations de 2019 en vue du programme de primes.
- Approbation des versements de rémunération du programme de primes de 2018.
- Recommandation aux actionnaires de la nomination de T. Chapman et du renouvellement des nominations de D. Bovolaneas et de M. Walton à titre d'administrateurs pour un mandat de trois ans, lesquelles recommandations ont été approuvées.
- Approbation de la création de trois nouveaux fonds en fiducie à participation unitaire en vertu de la déclaration de fiducie.
- Approbation de la nomination de D. Losier à la vice-présidence du conseil d'administration et de N. Whipp à la présidence du comité des

ressources humaines et de la rémunération.

- Approbation du contrat de travail du président et chef de la direction, comme recommandé par le comité spécial chargé d'examiner le contrat de travail du chef de la direction.
- Approbation de la renomination de M. Walton à la présidence du conseil d'administration.
- Approbation de la structure révisée de composition des comités du conseil à compter de novembre 2018.
- Approbation des modifications apportées aux profils des entités de placement de Vestcor le 24 septembre 2018.
- Recommandation à l'actionnaire des budgets d'exploitation et d'immobilisations de 2019 de Vestcor Inc., lesquels ont été approuvés.
- Approbation des modifications apportées à l'enquête d'évaluation du conseil d'administration réalisée en 2018, réception des résultats et élaboration des objectifs de plusieurs initiatives d'amélioration de la gouvernance future.
- Approbation de deux modifications apportées aux contrôles des investissements, y compris les limites quotidiennes des mains courantes et des règlements, et les limites des opérations de change.
- Approbation des signataires autorisés des comptes bancaires organisationnels suivant la fusion de la Société de gestion des placements Vestcor et de la Société des services de retraite Vestcor survenue le 1<sup>er</sup> janvier 2018, et addition d'un nouveau compte bancaire.
- Approbation des modifications apportées aux lignes directrices pour l'investissement responsable.

## RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les lignes qui suivent font état des rapports des comités du conseil d'administration pour l'année close le 31 décembre 2018.

### RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification supervise les affaires financières de Vestcor et des entités de placement de Vestcor, notamment la sélection des politiques comptables à suivre pour la préparation des états financiers, les systèmes de contrôle interne, les systèmes d'information employés pour la production rapide d'information financière et de gestion exacte et pertinente, les stratégies permettant de déterminer et d'atténuer les risques financiers, et les relations avec les vérificateurs internes et externes.

La direction a la responsabilité de préparer des états financiers exempts d'inexactitudes significatives, que ce soit en raison de fraude ou d'erreur, et de veiller au respect des politiques comptables, des processus, des procédures et des systèmes de contrôle interne pertinents pour assurer la conformité aux normes comptables ainsi qu'aux lois et règlements applicables. Le vérificateur externe a la responsabilité de planifier et de réaliser la vérification des états financiers annuels.

Le comité évalue chaque année son efficacité à la lumière de son mandat pour s'assurer qu'il s'est acquitté de ses responsabilités.

Le comité a, conformément à son mandat, accompli, entre autres, les tâches qui suivent au cours de l'année close le 31 décembre 2018 :

## États financiers et autres

- Examen pour l'année close le 31 décembre 2018, des tableaux du rendement des composites conformément aux Global Investment Performance Standards (GIPS) visant :
  - o le composite du RRSPNB;
  - o le composite du RPENB;
  - o le composite du régime des juges de la Cour provinciale;
  - o le composite du DSNB;
  - o le composite du régime CES des hôpitaux;
  - o le composite du portefeuille des actions internationales à faible volatilité;
  - o le composite de la Ville de Fredericton Composite; et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Examen, pour l'année close le 31 mars 2018, des tableaux du rendement des composites conformément aux GIPS pour le composite du Fonds de régénération de l'environnement, et recommandation de son approbation par le conseil.
- Examen, pour l'année close le 30 juin 2018, des tableaux du rendement des composites conformément aux GIPS visant le RRPPA, et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Examen des états financiers vérifiés des entités de placement de Vestcor visant l'année close le 31 décembre 2018 et recommandation de leur approbation par le conseil.
- Examen des états financiers vérifiés de Vestcor visant l'année close le 31 décembre 2018 et recommandation de leur approbation par le conseil.
- Examen de l'ébauche du rapport annuel de Vestcor visant l'année close le 31 décembre 2018 et recommandation de son approbation par le conseil.
- Examen de l'ébauche du communiqué de presse annonçant la publication du rapport annuel de Vestcor pour l'année close le 31 décembre 2018.
- Examen des états financiers trimestriels non vérifiés des entités de placement de Vestcor et de Vestcor, ainsi que des agréments des gestionnaires en ce qui a trait aux changements apportés aux politiques comptables, aux estimations comptables d'importance, et aux événements qui s'en sont suivis.
- Réception des états financiers vérifiés de l'année close le 31 décembre 2017 d'une filiale à propriété exclusive du Fonds de valeurs immobilières canadiennes de la SGPNB.
- Réception d'un rapport d'étape trimestriel concernant les activités de communication d'information financière organisationnelles et sur les clients réalisées.
- Achèvement de l'examen annuel des politiques d'évaluation des titres de placements.
- Réception d'un document de travail concernant la date d'effet des composites des rapports GIPS et approbation d'une modification aux politiques relatives aux GIPS de Vestcor pour l'inclusion de nouveaux comptes de clients dans les rapports sur les composites à partir de la date où leur stratégie de placement est considérée comme substantiellement complète selon l'énoncé de la politique de placement du client.

## Contrôles internes et systèmes d'information

- Examen de l'analyse de rentabilisation réalisée pour la mise en place d'un nouveau système d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux, et recommandation de son approbation au conseil.
- Surveillance des indicateurs de rendement clés de la direction concernant l'application rapide de toutes les recommandations des vérificateurs.
- Réception d'un rapport d'étape trimestriel concernant les progrès de la mise en place du système d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux.
- Examen du rapport de contrôle interne de 2018 préparé par la direction et détaillant les processus, risques et contrôles clés de Vestcor, et approbation de son envoi aux clients et aux vérificateurs des clients.
- Réception d'un compte rendu sur le plan stratégique quinquennal des TI de Vestcor.

#### Gestion des risques

- Examen annuel du Cadre de gestion des risques d'entreprise et recommandation de l'approbation des modifications par le conseil.
- Détermination d'indicateurs de risques clés à inclure dans la matrice des risques trimestrielle présentée par la direction.
- Examen des conclusions de la direction sur l'évaluation des principaux risques de fraude de Vestcor en 2018.
- Examen de la liste annuelle des principaux fournisseurs.
- Examen et approbation des recommandations de la direction au sujet du renouvellement annuel du programme d'assurance organisationnel.

#### Vérification interne

- Réception d'un rapport de vérification interne trimestriel décrivant les travaux réalisés par la fonction de vérification interne.
- Examen du mandat de la Vérification interne.
- Approbation du plan de vérification interne de 2019, y compris l'univers de vérification mis à jour.
- Réception d'un document expliquant les différents rôles et responsabilités des équipes de vérification interne organisationnelle et externalisée.
- Réception des recommandations du vérificateur interne et des réponses de la direction à ses diverses vérifications internes.
- Examen du rapport de suivi de septembre 2018 du vérificateur interne sur les réponses de la direction aux recommandations précédentes de la Vérification interne.
- Rencontre trimestrielle à huis clos avec le vérificateur interne.

#### Vérificateur externe

- Examen et recommandation de leur approbation par le conseil de l'engagement du vérificateur externe, du plan de vérification, du calendrier, de la dotation en personnel et des coûts des états financiers de Vestcor pour l'année close le 31 décembre 2018 et des états financiers des entités de placement de Vestcor pour l'année close le 31 décembre 2018.
- Autorisation préalable de tous les services de non-vérification, fiscaux ou autres, devant être assurés par le vérificateur externe conformément à la politique d'approbation préalable des services de vérification et de non-vérification du Comité de vérification.
- Examen et actualisation de la politique d'approbation préalable des services de vérification et de non-vérification.
- Examen du rapport des conclusions de la vérification du vérificateur externe visant l'année close le 31 décembre 2018 et obtention d'une confirmation de l'indépendance du vérificateur externe.
- Rencontre trimestrielle à huis clos avec le vérificateur externe;
- Réalisation d'une évaluation du vérificateur externe aboutissant à (i) la recommandation à l'actionnaire de la renomination du vérificateur externe et (ii) la remise au vérificateur externe d'une note décrivant les attentes du comité quant au processus de vérification.
- Examen et approbation d'une ébauche de politique sur le roulement des partenaires de vérification qui entraînera une rotation obligatoire tous les sept ans pour préserver l'indépendance et assurer l'obtention de perspectives nouvelles de la part du partenaire de vérification externe de Vestcor.
- Tenue d'entrevues et sélection d'un nouveau partenaire de vérification pour le remplacement du partenaire de vérification titulaire ayant assumé un mandat complet de sept ans.

#### Objectifs du comité

- Examen du mandat du comité et de ses réalisations durant l'année close le 31 décembre 2018, et établissement des objectifs de 2019.

#### Autres

- Réception du rapport trimestriel de conformité juridique et réglementaire.
- Réception du rapport trimestriel sur le recours collectif auquel Vestcor a participé en tant que demandeur, en vertu de ses lignes directrices pour l'investissement responsable.

Le présent rapport a été approuvé par les membres du comité de vérification.

**D. Bovolaneas (présidente), D. Losier, E. Marshall, D. Murray, C. Rignanesi, M. Walton (nommé d'office).**

## RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Le comité de gouvernance examine le mandat du conseil et de chaque comité du conseil, toutes les politiques du conseil et les lignes directrices relatives aux mises en candidature des nouveaux administrateurs afin de s'assurer qu'ils respectent l'évolution des pratiques exemplaires en matière de gouvernance organisationnelle. Le comité supervise également la politique de communication organisationnelle, le programme d'orientation et de formation des administrateurs, ainsi que le code de déontologie et de conduite des affaires, en plus de faciliter le processus d'autoévaluation du conseil.

Le comité évalue chaque année son efficacité à la lumière de son mandat pour s'assurer qu'il s'est acquitté de ses responsabilités.

Le comité a, conformément à son mandat, accompli, entre autres, les tâches qui suivent au cours de l'année financière clos le 31 décembre 2018.

### Documents et initiatives de gouvernance

- Examen et recommandation au conseil de l'approbation des modifications apportées aux mandats du conseil d'administration de Vestcor et de ses comités de gouvernance, de vérification et des ressources humaines et de la rémunération, ainsi qu'aux autres politiques internes du conseil.
- Examen des renseignements préliminaires à communiquer sur la gouvernance organisationnelle dans le rapport annuel de 2018 de Vestcor et recommandation de leur approbation par le conseil.
- Établissement d'objectifs d'amélioration de la gouvernance du conseil d'après le processus d'autoévaluation du conseil de 2018.

### Éthique

- Examen d'un rapport annuel de conformité au code de déontologie et de conduite des affaires par le personnel et les administrateurs.
- Examen et recommandation de leur approbation au conseil des modifications apportées aux restrictions personnelles à l'intérieur du code de déontologie et de conduite des affaires.
- Réception trimestrielle d'un rapport d'étape de conformité du personnel au code de déontologie et de conduite des affaires.
- Recommandation de leur approbation par le conseil des modifications apportées au code de déontologie et de conduite des affaires.

### Réunions du conseil et des comités

- Réception des résultats de l'évaluation réalisée par chaque administrateur à la suite de chaque réunion du conseil pour faciliter la détermination des améliorations à apporter au contenu et à l'efficacité des réunions.

### Nominations d'administrateurs

- Réception des recommandations du comité spécial ayant examiné les dossiers des candidats proposés en fonction de la matrice d'évaluation des compétences des administrateurs.
- Recommandation au conseil, sous réserve de l'approbation de l'actionnaire, de la nomination de T. Chapman à titre d'administratrice de Vestcor pour un mandat de trois ans.

### Rémunération des administrateurs

- Examen de la politique de rémunération du conseil et recommandation de son approbation au conseil.
- Examen d'un rapport sur la rémunération et les dépenses des administrateurs au cours de l'année financière clos le 31 décembre 2018.

### Orientation et formation des administrateurs

- Mise au point d'une liste de sujets de formation à l'intention des administrateurs qui pourraient être abordés avant les réunions du conseil.
- Approbation de l'adhésion de la société à l'Institut des administrateurs de sociétés pour la fourniture de formation et de documentation de référence précieuses à la direction et aux administrateurs.
- Approbation de l'expansion du programme de formation de sensibilisation à la cybersécurité qui est obligatoire pour tous les employés de Vestcor, y compris le conseil d'administration.



<b>Efficacité du conseil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen des réalisations du conseil d'administration au cours de l'année close le 31 décembre 2018 et discussion des objectifs pour 2019.</li> </ul>
<b>Nominations aux comités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen de la composition des comités et recommandation de nominations à chacun d'entre eux, de la nomination du vice-président et de la renomination du président du conseil pour un autre mandat.</li> </ul>
<b>Règlements administratifs et politiques du conseil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen et recommandation au conseil de l'approbation des politiques du conseil signalées dans la partie sur les documents de gouvernance plus haut.</li> <li>Examen des modifications apportées aux règlements administratifs organisationnels pour supprimer une restriction limitant le nombre de mandats qu'un administrateur peut assumer, et recommandation de l'approbation des modifications par le conseil.</li> </ul>
<b>Communications et politique publique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen du plan stratégique de communication de Vestcor révisé et recommandation de son approbation au conseil d'administration.</li> <li>Organisation de la soumission trimestrielle de rapports de suivi de la couverture médiatique des communications.</li> </ul>
<b>Gestion des risques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réception de comptes rendus trimestriels sur les litiges en cours.</li> </ul>
<b>Objectifs du comité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen des réalisations du comité de gouvernance au cours de l'année close le 31 décembre 2018 et discussion des objectifs pour 2019.</li> </ul>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réception d'un exposé final des activités requises pour parachever la fusion des entités antérieures de Vestcor le 1<sup>er</sup> janvier 2018.</li> <li>Réception d'un compte rendu trimestriel sur les mandats des nouveaux clients éventuels.</li> <li>Réception d'un aperçu des points discutés lors de chaque réunion du conseil d'administration de l'actionnaire tenue en 2018.</li> </ul>

Le présent rapport a été approuvé par les membres du comité de gouvernance.

**C. Rignanesi (présidente), D. Bovolaneas, D. Losier, N. Whipp et M. Walton (nommé d'office)**

## RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Le comité des ressources humaines et de la rémunération procède chaque année à l'évaluation du rendement du président et chef de la direction. Il supervise également les changements apportés à la philosophie de rémunération, à la rémunération et aux avantages sociaux, aux systèmes de primes incitatives et à la structure organisationnelle, en plus de veiller au respect par la direction des lois et règlements en matière d'emploi.

Le comité évalue chaque année, son efficacité à la lumière de son mandat pour s'assurer qu'il s'est acquitté de ses responsabilités.

Le comité a, conformément à son mandat, accompli, entre autres, les tâches qui suivent au cours de l'année financier clos le 31 décembre 2018.

### Évaluation du chef de la direction

- Examen annuel du rendement du président et chef de la direction.
- Examen et approbation du rendement du président et chef de la direction par rapport aux objectifs du plan d'activités durant l'année close le 31 décembre 2018.

### Rémunération et avantages sociaux des employés

- Examen et approbation des modifications apportées à la philosophie de rémunération de Vestcor.
- Examen des modifications apportées à la politique sur l'alcool et les drogues en vue d'incorporer la légalisation récente du cannabis.
- Examen des pondérations individuelles du plan d'activités annuel pour l'année close le 31 décembre 2018 et recommandation de leur approbation par le conseil.
- Examen d'une comparaison des cibles à valeur ajoutée avec celles de pairs.
- Examen des résultats organisationnels de l'année close le 31 décembre 2018 par rapport au plan d'activités et recommandation de l'approbation des primes individuelles de rendement par le conseil.
- Examen et recommandation au conseil de l'ensemble des primes pour l'année close le 31 décembre 2018.

### Structure organisationnelle

- Recommandation de l'approbation par le conseil de la création de nouveaux postes de chef de l'exploitation, d'agent des risques et de gestionnaire des relations avec les clients investisseurs, ainsi que de la restructuration des ressources au sein d'une fonction indépendante de gestion des risques.
- Réception d'organigrammes intégrés mis à jour de Vestcor.

### Développement du leadership et plan de relève

- Examen du plan de relève pour le président et chef de la direction et les membres de la haute direction, et recommandation de son approbation par le conseil.
- Examen des questions proposées pour l'enquête biennale sur le leadership menée en 2018. L'enquête permet aux employés de livrer des commentaires anonymes aux dirigeants pour faciliter le perfectionnement des dirigeants.
- Examen des résultats subséquents à l'enquête sur le leadership du chef de la direction.

### Planification et politiques des ressources humaines

- Examen du plan stratégique des ressources humaines de 2017-2018 et recommandation de son approbation par le conseil
- Examen des questions proposées pour l'enquête biennale sur le milieu de travail et des résultats subséquents.

### Surveillance de la conformité

- Réception de l'attestation trimestrielle de la direction concernant la conformité réglementaire à diverses exigences prévues par la loi.

#### Gestion des risques

- Examen des aspects de gestion des risques que le comité a été chargé de surveiller, notamment l'efficacité du leadership du président et chef de la direction, l'intégrité du fonctionnement de la société et sa capacité d'attirer et de conserver du personnel qualifié.

#### Objectifs annuels du comité

- Établissement des objectifs du comité pour l'année close le 31 décembre 2018 et examen des réalisations subséquentes.

#### Autres

- Examen de la section « Commentaires sur la rémunération et analyse » du rapport annuel de Vestcor 2018, et recommandation pour son approbation par le conseil.

Le présent rapport a été approuvé par les membres du comité des ressources humaines et de la rémunération.

**N. Whipp (présidente), M. Allain, T. Chapman, T. Mawhinney et M. Walton (nommé d'office)**

# COMMENTAIRES SUR LA RÉMUNÉRATION ET ANALYSE

*Les commentaires sur la rémunération et l'analyse qui suivent expliquent les processus qu'a suivis Vestcor au cours de l'année et qui devraient s'appliquer à Vestcor dans le futur.*

## GOVERNANCE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION

Le conseil d'administration est responsable de la surveillance des principes, des politiques et des programmes de rémunération de Vestcor. Il approuve le programme de rémunération et les primes, y compris la rémunération du président et chef de la direction, d'après les recommandations du comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR).

### MANDAT DU CRHR

Le CRHR aide le conseil à remplir ses obligations concernant l'élaboration des politiques de rémunération des administrateurs et des employés, la relève des cadres et l'établissement des politiques et pratiques en matière de ressources humaines.

Il est constitué de cinq administrateurs et du président du conseil, nommé d'office. Il se réunit au moins trois fois par année et a parfois recours à des conseillers externes en ressources humaines pour remplir son mandat.

Le mandat du CRHR est décrit au [www.vestcor.org/Notre organisation/Gouvernance/Comités du conseil/Comité des ressources humaines et de la rémunération](http://www.vestcor.org/Notre%20organisation/Gouvernance/Comités%20du%20conseil/Comité%20des%20ressources%20humaines%20et%20de%20la%20rémunération).

Principales responsabilités du comité :

- Participer à l'évaluation annuelle du rendement du président et chef de la direction, y compris l'établissement de buts et d'objectifs mesurables, et formuler des recommandations concernant les ententes de rémunération, y compris les primes de rendement.
- Élaborer une philosophie de rémunération énonçant les règles à suivre pour prendre des décisions de rémunération correspondant aux objectifs opérationnels, aux activités et aux risques de Vestcor.
- Superviser les changements à apporter aux fourchettes de rémunération, aux systèmes de primes de rendement, aux programmes d'avantages sociaux des employés et aux politiques opérationnelles sur les déplacements et les dépenses pour qu'ils soient concurrentiels.
- Recommander les changements à apporter à la structure de l'organisation, à la nomination des dirigeants, aux descriptions de poste et aux dispositions concernant la cessation d'emploi des membres de la direction.
- Étudier les initiatives perfectionnement du leadership de Vestcor et les plans de relève des employés clés.
- Approuver un plan stratégique de ressources humaines à long terme prévoyant des stratégies et des politiques susceptibles d'attirer et de retenir des employés compétents.
- Examiner les primes destinées aux employés admissibles et formuler des recommandations au conseil aux fins de leur approbation.

### CONSEILS INDÉPENDANTS

Le CRHR fait à l'occasion appel à l'aide de conseillers indépendants en rémunération. Le conseiller a pour rôle d'examiner périodiquement les composants et les niveaux de la rémunération globale offerts à tous les employés dans le contexte de la philosophie de rémunération de Vestcor. L'examen est en général bas sur un groupe de comparaison représentatif du marché des postes des employés. Dans le cas des postes au sein des placements, le groupe de comparaison gère des fonds de pension d'envergure et emploie des stratégies de placement similaires. Les postes en finances et administration sont comparés à des postes similaires au sein du groupe de comparaison du secteur des placements, après rajustement tenant compte des différences régionales, ainsi que d'autres organisations du Canada atlantique.

Vestcor participe également à des enquêtes sur la rémunération effectuées par des experts-conseils en rémunération et elle les utilise pour assurer une surveillance régulière des tendances en matière de rémunération, les cerner et les signaler au CRHR.

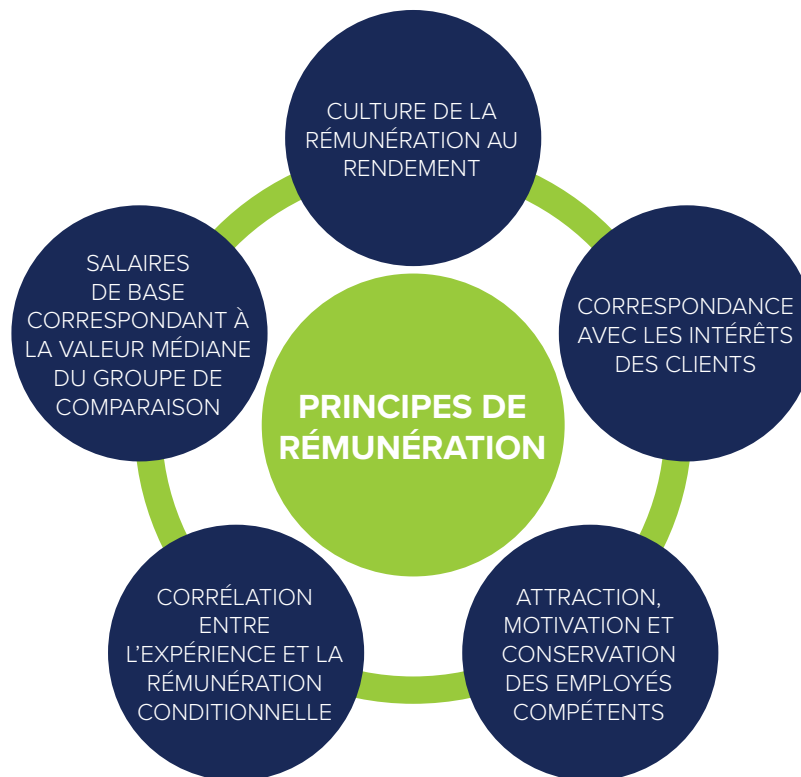
## PHILOSOPHIE DE RÉMUNÉRATION ORGANISATIONNELLE

Vestcor a la conviction que les employés représentent le fondement du bon fonctionnement de la société et elle est déterminée à leur fournir un milieu de travail positif et une rémunération concurrentielle. Elle estime également que la réalisation de sa mission sera facilitée si elle harmonise l'intérêt supérieur des employés et ceux de ses clients.

Une philosophie de rémunération a en conséquence été élaborée pour atteindre les objectifs suivants :

- Offrir un système de rémunération concurrentiel axé sur le rendement et sur les pratiques du marché.
- Attirer et retenir des personnes hautement compétentes.
- Renforcer la stratégie, la culture et les politiques de Vestcor.
- Appuyer la sensibilisation aux objectifs stratégiques individuels, collectifs et organisationnels, et favoriser leur réalisation.
- Renforcer la réputation de Vestcor en tant qu'employeur de choix.
- Traiter les employés de manière équitable.

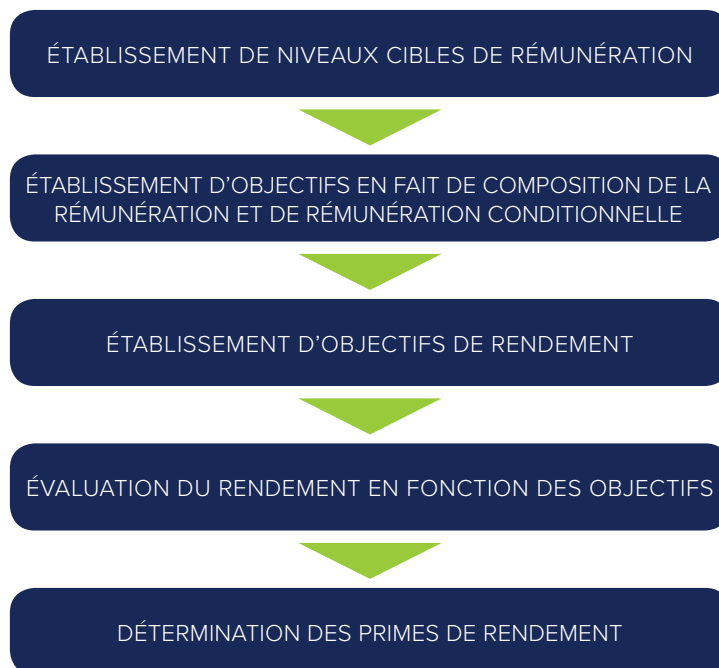
Les règles sur lesquelles cette philosophie repose peuvent se résumer comme suit :



# GESTION DES RISQUES LIÉS À LA RÉMUNÉRATION

## DÉCISIONS EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION

Le processus annuel de détermination de la rémunération comprend les étapes ci-dessous.



### ***Établissement de niveaux cibles de rémunération***

Le CRHR examine chaque année la conception et les niveaux de rétribution du programme de rémunération de ses groupes de comparaison afin de s'assurer que les programmes de Vestcor demeurent concurrentiels. Les données du marché obtenues dans le cadre de diverses enquêtes sur la rémunération et les salaires sont examinées dès qu'elles sont disponibles. Un conseiller en rémunération indépendant est périodiquement invité à procéder à un examen de la rémunération globale. Les données sur la rémunération provenant de l'information publique divulguée par d'autres organisations d'homologues similaires sont également prises en considération.

Le CRHR examine en outre chaque année s'il convient de changer le programme de primes incitatives.

### ***Établissement d'objectifs en fait de composition de la rémunération et de rémunération conditionnelle***

La rémunération globale englobe le salaire de base, les avantages sociaux et, dans le cas des employés concernés, les primes de rendement. Sa composition varie selon le poste, en fonction de la capacité de l'employé d'influer sur le rendement. Pour la déterminer, on tient compte des pratiques en vigueur dans le secteur et des principes de rémunération de Vestcor, notamment la correspondance avec l'intérêt supérieur des clients. Pour décourager la prise de risques à court terme, une part substantielle des primes de rendement porte sur un cycle de quatre années.

### ***Établissement d'objectifs de rendement***

Chaque année, le conseil approuve un plan d'activités annuel cherchant à faciliter la réalisation du plan stratégique quinquennal de Vestcor. Le plan annuel comporte un ensemble équilibré d'objectifs et d'initiatives clés de rendement administratifs, opérationnels et financiers, et en matière de stratégie de placement. Chacun de ces objectifs et initiatives clés de rendement est ensuite pondéré selon son importance dans le plan stratégique global. Le président et chef de la direction délègue les initiatives clés aux équipes fonctionnelles selon leurs rôles et responsabilités spécifiques.

### **Évaluation du rendement en fonction des objectifs**

Le rendement de Vestcor est alors évalué en fonction de ces objectifs de rendement et du plan d'activités annuel. Les rendements réels (après inflation), les rendements nominaux des placements et les autres principaux indicateurs de rendement font l'objet d'une évaluation quantitative par rapport aux objectifs, tandis que les initiatives clés du plan d'activités font l'objet d'une évaluation à la fois quantitative et qualitative. Le président et chef de la direction présente au CRHR des recommandations quant aux facteurs à employer pour évaluer la réalisation de chacun des éléments du plan d'activités annuel.

### **Détermination des primes de rendement**

Le CRHR doit soumettre à l'approbation du conseil le montant de la rémunération au rendement du président et chef de la direction et le facteur de pondération global à utiliser en fonction des évaluations susmentionnées. Le président et chef de la direction ne prend pas part à la discussion. Il examine à son tour les évaluations du rendement de chaque personne assujettie au programme de primes et accorde à chacun sa prime individuelle en fonction de sa contribution.

## **PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION**

Le programme de rémunération est détaillé à l'annexe A, à la page 47. Il est composé d'un salaire, d'avantages sociaux et de primes incitatives au rendement individuelles pour tout le personnel, ainsi que, dans le cas de certains membres du personnel, d'un programme de primes fondées sur le rendement annuel et à long terme des placements.

Pour harmoniser le programme de rémunération avec la politique de rémunération énoncée ci-dessus, le CRHR l'a mis au point avec l'aide d'un consultant indépendant. Les niveaux de rémunération totaux font l'objet d'évaluations périodiques de la part de consultants externes et d'enquêtes externes auprès de pairs du domaine des régimes de retraite institutionnels.

### **Salaires et avantages sociaux**

Le salaire de base est déterminé selon un barème salarial rattaché à chaque poste, après la reconnaissance des responsabilités propres au poste. Les avantages sociaux accordés par Vestcor à ses employés à temps plein comprennent des vacances et des congés de maladie, l'assurance-vie, l'assurance invalidité, une assurance médicale complémentaire, l'assurance des soins dentaires et un programme d'aide aux employés.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, tous les employés à temps plein cotisent au Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB). Ce dernier assure, au départ à la retraite, une pension équivalant à 1,4 % des gains ouvrant droit à pension jusqu'à concurrence du maximum des gains annuels ouvrant à droit de pension (MGAP) pour chaque année civile ou année partielle, plus 2 % des gains annualisés en sus du MGAP. Le régime prévoit un facteur de réduction pour retraite anticipée dans le cas de départs à la retraite avant l'âge de 65 ans. L'indexation dépend du rendement du RRSPNB, au sens de la politique de financement de ce dernier. Les employés dont le revenu dépasse le montant requis pour toucher la pension maximale (Canada) précisée dans les dispositions juridiques du RRSPNB au cours de l'année participent également à un régime compensatoire parrainé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014, tous les employés à temps plein participaient au régime de retraite créé en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics (LPRSP)*. La *Loi* prévoyait une pension au départ à la retraite qui équivalait, pour l'année de la retraite et les deux années précédentes, à 1,3 % de la moyenne annuelle des cinq meilleures années consécutives de gains jusqu'à concurrence du MGAP, plus, pour l'année de la retraite et les deux années précédentes, 2 % de l'excédent de la moyenne annuelle des cinq meilleures années consécutives sur la moyenne annuelle du MGAP, multipliée par les années de service ouvrant droit à pension. Les prestations de base préindexées cumulées en vertu de la *LPRSP* jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ont été garanties par le gouvernement provincial.

### **Système de primes annuelles**

Tous les membres à temps plein du personnel des placements et de la recherche ainsi que le président et chef de la direction et le chef des finances sont admissibles à un système de primes annuelles (SPA) s'ils sont employés depuis au moins six mois. À la suite d'un examen de la rémunération au sein de l'industrie réalisé en 2017 par le CRHR avec l'aide d'un expert-conseil en rémunération, le volet individuel du SPA a été élargi à tous les employés permanents à temps plein le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Ses éléments se basent sur une évaluation quantitative du rendement des placements et les réalisations individuelles. Le rendement des placements correspond quantitativement aux rendements des placements à valeur nette ajoutée de **l'ensemble des fonds** sur un an et sur une base cumulative de quatre ans, calculés par rapport à un objectif annuel fixé par le conseil. Les rendements à valeur ajoutée nette représentent le rendement de placement brut qui dépasse les rendements des indices de référence fixés par les politiques de placement après déduction de tous les coûts de gestion. Le nombre de primes accordées est limité à un seuil maximal de deux fois l'objectif (84 pb) après coûts. Les résultats de placement annuels ont une pondération relativement inférieure à ceux sur quatre ans afin de renforcer l'importance de l'homogénéité sur une période plus longue et de favoriser la conservation du personnel. Le volet individuel du SPA est calculé sous forme d'un pourcentage du salaire, pondéré en fonction du rôle et de l'impact que chaque employé admissible a sur la réalisation des objectifs du plan d'activités organisationnel.

Le SPA comprend également une prime d'équipe pour les rendements à valeur ajoutée des classes d'actif des portefeuilles à gestion active visant à encourager le travail d'équipe dans ces classes d'actif. Les employés des placements uniquement sont regroupés en cinq équipes admissibles à une prime d'équipe correspondant à ces classes d'actif : le revenu fixe, les placements quantitatifs, les actions, les négociants et les marchés fermés. Les autres employés ne sont pas visés par la prime d'équipe, compte tenu de la portée étendue de leurs responsabilités.

### ***Système de primes à long terme***

Vestcor est également dotée d'un système de primes à long terme (SPLT) pour le personnel des placements et de la recherche ainsi que pour le président et chef de la direction et le chef des finances, si toutefois ils travaillent depuis au moins quatre ans. Le SPLT vise à renforcer la concordance entre l'intérêt supérieur des employés et les objectifs de rendement à long terme des placements ainsi que la stratégie organisationnelle, et à aider à attirer et conserver le personnel clé. Il est fondé sur le rendement des placements globaux de fonds dépassant les indices de référence des politiques de placement et les coûts de gestion des placements approuvés par le conseil, mesurés sur une période rétroactive de quatre années consécutives. Les primes du SPLT sont limitées à un seuil maximal cible de 75 pb après coûts.

## **INCIDENCE DU RENDEMENT**

La dernière année a constitué une autre bonne année pour le programme de placements de Vestcor, comme en témoignent plusieurs mesures d'évaluation du rendement à court et à long terme.

- Le **rendement nominal dû à la gestion active** des fonds globaux, par rapport à laquelle nous jouissons d'une discrétion complète en matière de gestion, s'est chiffré à 2,08 % pour l'année close le 31 décembre 2018, ce qui représente environ 0,34 milliard de dollars en gains bruts pour l'ensemble du programme de placement. Le rendement annualisé de la gestion active des quatre dernières années ayant pris fin le 31 décembre 2018 a atteint 4,64 %, ce qui représente environ 2,68 milliards de dollars en gains de placements cumulatifs.
- Les **rendements relatifs** ont été plus élevés que la moyenne pondérée des indices de référence moyens combinés des politiques de placement des clients pour l'année close le 31 décembre 2018, ce qui représente une valeur de 103,4 points de base, déduction faite de tous les frais de gestion. Ces rendements supérieurs ont procuré à nos clients des gains nets de placement gérés de façon active supplémentaires d'environ 171,6 millions de dollars et ont porté le total de gains nets supplémentaires à plus de 567,1 millions de dollars sur la période annualisée à plus long terme de quatre années ayant pris fin le 31 décembre 2018.

Le prochain tableau fait état de la rémunération versée au titre des deux programmes, à l'exclusion de la rémunération des administrateurs (voir page 46), au cours de l'année close le 31 décembre 2018.



	2018 (en milliers de dollars)		2017 (en milliers de dollars)	
Salaires et avantages sociaux	17 589,0	\$	16 321,8	\$
Primes de rendement :				
SPA : rendement relatif net des placements	865,2	\$	909,3	\$
SPA : rendement individuel	1 726,5		1 037,2	
Total du SPA	2 591,7		1 946,5	
SPLT	2 420,1		2 353,3	
Total des primes de rendement	5 011,8	\$	4 299,8	\$

## SALAIRES DE BASE ET AVANTAGES SOCIAUX

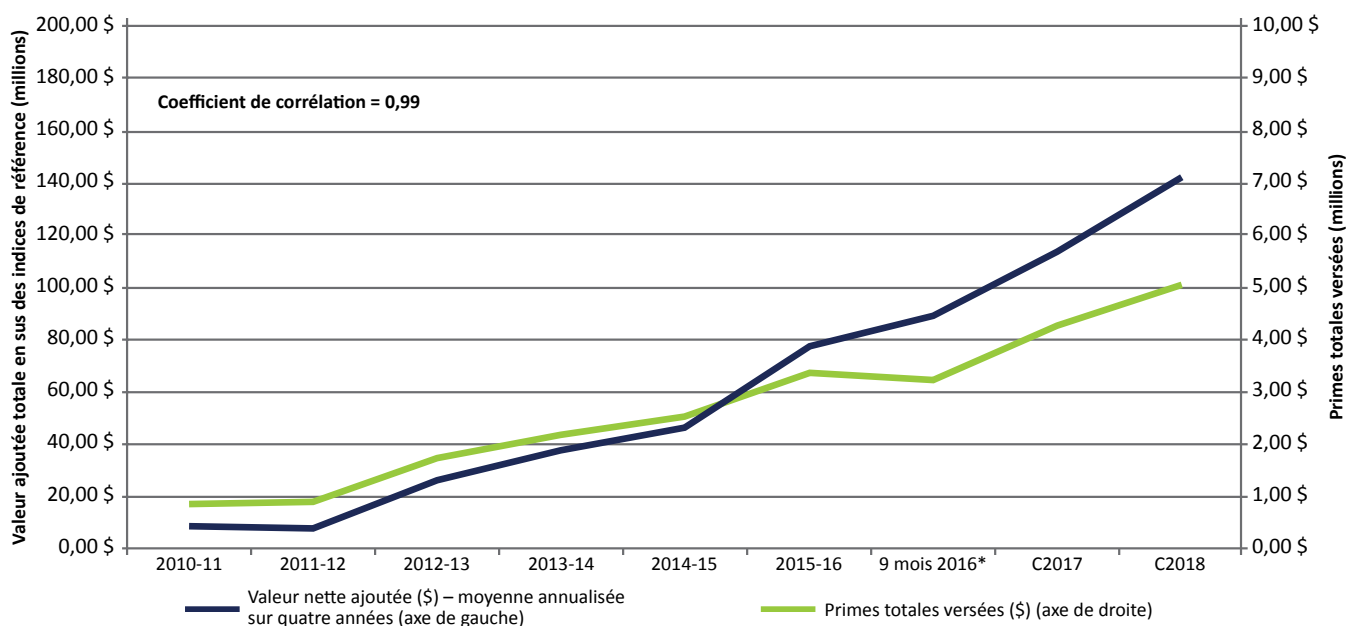
Durant l'année close le 31 décembre 2018 et compte tenu de la difficulté constante de conserver les talents au sein d'un environnement concurrentiel, le conseil a approuvé une augmentation globale liée au coût de la vie de 2,0 % ainsi qu'une hausse au mérite pouvant atteindre 1 %.

Le conseil a par ailleurs approuvé trois nouveaux postes à temps plein à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, soit ceux de chef de l'exploitation, d'agent des risques et de gestionnaire des relations avec les clients investisseurs.

## RÉMUNÉRATION EN FONCTION DU RENDEMENT DES PLACEMENTS

La rémunération en fonction du rendement vise à encourager l'harmonisation de l'intérêt supérieur des employés avec ceux des clients, en établissant notamment un bon équilibre entre l'optimisation des rendements à long terme et la réduction des risques. Dans le cadre de la rémunération au rendement, le rendement des placements peut être classé en deux catégories : i) les rendements à valeur relative nette à long terme comparativement aux indices de référence et ii) les rendements nominaux à long terme des fonds globaux et les autres réalisations au titre du plan d'activités.

Le tableau ci-dessous compare les versements de primes totaux accordés pour les rendements nets annualisés à long terme dépassant les indices de référence fixés par les politiques de placement. La corrélation graphique qui en découle révèle un lien relativement étroit entre les primes réelles et le rendement des placements, comme prévu dans la conception du système de primes.



\*Note : 9 mois de 2016 est annualisé aux fins de calcul et de comparaison.

## TABLEAU SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION

Le tableau sommaire de la rémunération qui suit fait état de renseignements sur la rémunération durant les trois dernières années du président et chef de la direction, du chef des placements et des trois autres postes clés suivants de la direction les mieux rémunérés (chacun est un membre de la haute direction désigné). Les données communiquées sont basées sur des **périodes annuelles** et sont exprimées en dollars.

Nom et poste	Année	Salaire en \$	SPA <sup>1</sup> en \$	SPLT <sup>1</sup> en \$	Cotisation de retraite <sup>2</sup> \$	Tous les autres montants <sup>3</sup> \$	Rémunération totale \$
John Sinclair Président et chef de la direction	2018	351 389	452 438	450 000	128 933	2 333	1 385 093
	2017	327,779	334 335	491 669	108 638	2 269	1 264 690
	2016	327 779	238831	421 396	113 431	2 314	1 103 752
Jonathan Spinney Chef des placements et vice-président, Placement quantitatif et recherche appliquée	2018	245 829	197 128	269 500	29 167	2 000	743 624
	2017	233 750	201 076	232 750	27 933	1 980	697 489
	2016	208 923	121 088	169 701	20 598	1 935	522 244
James Scott Vice-président, Revenus fixes	2018	230 000	121 891	207 000	27 562	1 958	588 411
	2017	225 000	145 515	202 500	26 997	1 950	601 962
	2016	218 769	114 959	169 701	21 652	2 124	527 205
Daniel Goguen Vice-président, Marchés privés	2018	214 000	173 276	171 200	25 850	1 911	586 237
	2017	207 000	173 259	165 600	25 071	1 894	572 823
	2016	201 023	100 284	138 846	19 753	1 901	461 807
Jan Imeson Chef des finances	2018	224 000	131 680	134 400	26 920	702	517 702
	2017	220 000	132 000	132 000	26 462	713	511 175
	2016	213 769	93 748	110 563	21 117	755	439 952

<sup>1</sup> Le SPA et le SPLT cumulés durant une année sont versés au cours de l'année qui suit l'attribution de la prime.

<sup>2</sup> La colonne « Cotisation de retraite \$ » indique les cotisations versées par l'employeur au cours de l'année selon la combinaison du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick et le régime compensatoire (RC). Les cotisations de l'employé connexes sont exigées selon les dispositions du régime. Comme il est établi dans le contrat de travail de M. Sinclair, les versements des primes au rendement de ce dernier sont des gains ouvrant droit à pension au titre des cotisations de l'employeur et de l'employé au régime de retraite et au RC. Les versements des primes au rendement des autres employés admissibles ne sont pas assujettis à ces exigences.

<sup>3</sup> Les montants cités dans la colonne « Tous les autres montants \$ » comprennent le coût d'adhésion à un régime de soins de santé privé ultérieure à la retraite et payée par l'employeur, l'assurance-vie collective, l'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident et une allocation de stationnement.

## APERÇU DU SYSTÈME DE PRIMES ANNUELLES DE RENDEMENT (SPA)

Le montant de 2 591,7 \$ (en milliers de dollars) correspondant au SPA englobe le rendement des placements et une composante rattachée à la réalisation du plan d'activités.

La composante du **SPA liée au rendement des placements** s'est chiffrée à 865,2 \$ (en milliers de dollars). Le quart de ce montant est basé sur la valeur ajoutée nette de l'année courant et le reste, sur la valeur ajoutée nette annualisée en sus des indices de référence des quatre plus récentes années ayant pris fin le 31 décembre 2018. La valeur ajoutée nette de 2018 a correspondu à 103,4 pb et la valeur nette ajoutée annualisée à long terme, à 101,1 pb.

Voici un tableau sommaire des valeurs ajoutées des périodes précédentes utilisées pour la détermination de la valeur nette ajoutée cumulée à long terme du SPA :

	Valeur nette ajoutée (pb)	Pourcentage de l'objectif (%)
Année close le 31 mars 2016	107,5	255,8
Période de neuf mois ayant pris fin le 31 décembre 2016	76,8	243,8
Année close le 31 décembre 2017	89,3	212,7
Année close le 31 décembre 2018	103,4	246,2
Annualisée à long terme (sur 4 années)	101,1	240,8

Le SPA lié aux réalisations du plan d'activités s'est chiffré à 1 726,5 \$ (en milliers de dollars) pour l'année close le 31 décembre 2018. Cette composante est basée sur un facteur global d'atteinte de l'objectif de 1,57 approuvé par le conseil d'administration, comparativement à 1,75 pour la période de neuf mois ayant pris fin le 31 décembre 2017.

La composante individuelle du SPA est fondée sur les réalisations relatives au plan d'activités annuel. Ce dernier comporte des indicateurs de rendement clés ainsi que des plans d'action et des initiatives précis axés sur les six principaux objectifs de la mission organisationnelle. Le conseil établit un taux de pondération pour chaque objectif clé au début de chaque année. Le taux de pondération reflète les directives données aux cadres aux fins de la priorisation des activités de mise en oeuvre du plan d'activités.

L'obtention des rendements à long terme requis par chaque client des régimes de retraite ou autres dans un contexte à risque maîtrisé constituait l'objectif premier de Vestcor en matière de rendement des placements au cours de l'année 2018. Cet objectif représente donc le pourcentage le plus élevé de la pondération. Le rendement global brut du fonds dû à la gestion active, tous clients confondus, a atteint 2,08 % pour l'année close le 31 décembre 2018, ce qui donne un rendement brut annualisé de 4,64 % pour les quatre années les plus récentes ayant pris fin le 31 décembre 2018, et surtout, un taux brut de 7,09 % par année depuis la création de Vestcor en 1996.

Objectifs clés	Pondération 2018	Résultat
Renforcer la gouvernance, la gestion et l'efficacité organisationnelle de Vestcor.	10 %	A surpassé les attentes
Répondre aux besoins de nos clients en matière d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux grâce à des pratiques efficaces et des mesures prudentes.	20 %	A surpassé les attentes
Atteindre les objectifs de placement à long terme de nos clients grâce à des conseils de placement prudents et à des stratégies de gestion du risque bien exécutées.	25 %	A surpassé les attentes
Recruter, former et conserver une équipe de spécialistes hautement compétents et expérimentés.	20 %	A satisfait aux attentes.
Renforcer et élargir les communications et les relations avec les clients et les autres parties intéressées.	10 %	A surpassé les attentes
Préconiser des solutions économiques et efficaces en matière de technologies de l'information, de gestion des données et de communication de l'information aux clients.	15 %	A surpassé les attentes

Pour fixer ces facteurs de réalisation, le conseil a pris en compte les indicateurs de rendement clés associés à chacun des six objectifs principaux de la mission ainsi que les réalisations qui suivent.

## Objectifs clés

## Réalisations du plan d'activités Année close le 31 décembre 2018

### **Promouvoir la gouvernance, la gestion et l'efficacité organisationnelle de Vestcor.**

- Fourniture d'aide au conseil d'administration pour la réalisation de l'examen d'autoévaluation biennal et l'établissement d'objectifs consécutifs visant l'amélioration de la gouvernance.
- Facilitation du travail du comité spécial de mise en candidature du conseil chargé d'examiner et de rencontrer en entrevue les candidats au poste d'administrateur ayant culminé à la recommandation à l'actionnaire de la nomination de T. Chapman. Réalisation du processus d'orientation de la nouvelle administratrice à la suite de l'approbation de l'actionnaire.
- Préparation et publication du rapport annuel mixte de Vestcor visant l'année close le 31 décembre 2017.
- Parachèvement du travail de fusionnement juridique associé à l'union de la Société de gestion des placements Vestcor et de la Société des services de retraite Vestcor au sein de Vestcor Inc., y compris de nouvelles dispositions bancaires et activités de communication avec les clients. L'équipe de la haute direction a participé à des réunions d'affaires mensuelles pour l'établissement et l'implantation de la culture organisationnelle intégrée.
- Élargissement du conseil de gestion des risques d'entreprise et contribution aux communications interfonctionnelles par l'établissement d'indicateurs des risques d'entreprise soumis trimestriellement au conseil.
- Préparation des rapports annuels exigés en vertu de la réglementation régissant les titres pour leur soumission au comité de vérification et au conseil d'administration, et dépôt des états financiers vérifiés annuels auprès de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs.
- À la suite de l'évaluation des besoins en locaux en 2017, signature d'un protocole d'entente visant une possibilité de coinvestissement immobilière privée et la location à bail de locaux. Commencement du travail de conception de l'aménagement des locaux à bureaux.
- Poursuite de la mise en oeuvre du plan de communication organisationnelle de 2017-2018 et mise à jour du plan pour 2018-2019.
- Dépassement des indices de référence à long terme sur le service à la clientèle des pairs, le rendement des placements et le coût-efficacité.

**Répondre aux besoins de nos clients en matière d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux grâce à des pratiques efficaces et des améliorations prudentes aux services.**

- Lancement, conjointement avec un plan de communication avec les intervenants, d'une nouvelle plateforme remaniée du site Web de Vestcor pouvant héberger les sites de chaque client bénéficiant de services d'administration des régimes de retraite, tout en maintenant les sites Web traditionnels parallèles du gouvernement du Nouveau-Brunswick durant une période initiale.
- Réalisation de deux vidéos pour le site Web aidant à la planification des communications avec les participants.
- Coparrainage avec le Collège Humber de la prestation du programme de certificat d'administration des régimes de pension (CARP) à niveaux multiples à l'intention des dispensateurs de services régionaux et du personnel de Vestcor.
- Participation à des discussions de planification stratégique continue avec les clients, notamment pour réagir aux répercussions de l'étoffement du Régime de pensions du Canada et à certaines considérations visant la consolidation des régimes de retraite.
- Création de bulletins sur les régimes d'avantages sociaux des clients.
- Création et publication du rapport annuel de 2017 de Vestcor Corp. pour faire rapport de ses activités de surveillance de sa filiale Vestcor à ses sociétaires.
- Au nom des conseils des fiduciaires des clients, création, distribution et synthèse des réponses aux enquêtes des participants à leurs régimes au sujet de la gouvernance des régimes de retraite des conseils.
- Aide à la création des nouvelles images de marque de deux organisations clientes.
- Présentation de 14 séances de formation à des employeurs.
- Présentation de 27 séances de préparation à la retraite pour employés couvrant environ 945 participants de régimes de retraite.
- Respect ou dépassement de toutes les normes de traitement des services à la clientèle.

**Atteindre les objectifs à long terme de nos clients grâce à des conseils de placement prudents et à des stratégies de gestion du risque bien exécutées.**

- Dépassement des objectifs de rendement des placements à long terme, nominaux et réels (après inflation), des clients auxquels nous fournissons des conseils stratégiques en matière de placement.
- Maintien d'un risque inférieur aux objectifs des régimes de retraite à risques partagés des clients et très inférieur aux régimes de pensions à prestations déterminées canadiens typique des portefeuilles.
- Réalisation de recherches sur l'exposition des actions ordinaires à faible capitalisation canadiennes et américaines qui a culminé à des recommandations visant l'addition de cette exposition à la combinaison des avoirs de certains clients. Conjointement à cette recommandation, mise au propre d'une modification à la déclaration de fiducie de Vestcor aux fins de la création de nouveaux fonds de fiducie à participation unitaire, ainsi que de modifications aux ententes actuelles de l'ISDA visant les placements dérivés connexes.
- Réalisation d'un projet de recherche sur les facteurs environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (ESG) influant sur les décisions de placement, et modifications connexes approuvées aux lignes directrices pour l'investissement responsable de Vestcor.
- Socialisation organisationnelle fructueuse d'un nouveau client des services de gestion des placements à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, et transition économique des placements au sein des entités de placement de Vestcor.

**Recruter, former et conserver une équipe de spécialistes hautement compétents et expérimentés.**

- Réalisation d'un examen indépendant de la rémunération de l'ensemble du personnel administratif.
- Communication et mise en application des recommandations de l'examen de la rémunération, notamment organisation de deux séances d'information des employés et actualisation du programme de primes d'incitation.
- Réalisation de l'enquête biennale sur le milieu de travail (satisfaction des employés). Les résultats de l'enquête ont été distribués à tout le personnel ainsi qu'au conseil. Un comité d'employés bénévoles a pris connaissance des réponses et a recommandé à la haute direction des améliorations qui ont déjà été mises en application ou qui sont en train de l'être.
- Réalisation d'enquêtes biennales tous azimuts sur le leadership visant à fournir à tous les cadres une rétroaction au sujet de leur rendement professionnel.
- Mise à jour du plan de relève de la haute direction et présentation du plan au comité des ressources humaines et de la rémunération.
- Contribution importante à l'enseignement et à la planification stratégique du programme du fonds de placement pour étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick.
- Dans le cadre des efforts de recrutement sur les campus de Vestcor, élaboration d'un programme de postes de TI permanents pourvus par le roulement d'étudiants inscrits à un programme d'alternance travail-études provenant d'établissements d'enseignement postsecondaire du Nouveau-Brunswick.

**Renforcer et élargir la communication et les relations avec les clients et les autres intervenants.**

- Fourniture aux clients de rapports surpassant les attentes, qui prévoyaient des rapports trimestriels.
- Atteinte des objectifs de satisfaction en matière de services aux participants aux régimes d'après les réponses obtenues des enquêtes auprès des participants.

**Préconiser des solutions économiques et efficaces en matière de technologies de l'information, de gestion des données et de communication de l'information aux clients.**

- Préparation d'une analyse de rentabilisation visant le remplacement du système d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux qui a subséquentement été approuvée par le conseil et l'actionnaire. Une équipe de projet prépare actuellement la mise en place future du nouveau système au cours de 2019.
- Mise à jour annuelle du plan stratégique quinquennal des TI.
- Embauche à forfait d'un dispensateur national de services de TI et mise sur pied d'un programme de formation de sensibilisation à la cybersécurité en ligne à l'intention des employés.
- Dépassement de tous les objectifs de rendement relatifs à l'accessibilité des systèmes et des applications.

## APERÇU DU SYSTÈME DE PRIMES À LONG TERME (SPLT)

La composante à long terme du SPLT s'est chiffrée à 2 420,1 \$ (en milliers de dollars) pour l'année close le 31 décembre 2018. Elle est fondée sur les rendements nets annualisés supérieurs à l'indice de référence des fonds globaux durant les quatre années les plus récentes.

L'effet des résultats du SPLT est différent de celui de la composante des résultats à long terme du SPA, car l'objectif maximal du premier est de 75 pb après déduction des frais, comparativement à 84 dans le cas du deuxième.

Voici un tableau sommaire des valeurs ajoutées nettes utilisées pour la détermination de la valeur annualisée du SPLT.

	Valeur nette ajoutée (pb)	Pourcentage de l'objectif (%)
Année close le 31 mars 2016	107,5	298,4
Période de 9 mois ayant pris fin le 31 décembre 2016	76,8	282,9
Année close le 31 décembre 2017	89,3	243,4
Année close le 31 décembre 2018	103,4	286,0
Rendement annualisé à long terme	101,1	279,2

## RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération des administrateurs est fixée par les règlements administratifs de Vestcor. Les administrateurs touchent une provision annuelle et une indemnité quotidienne pour leur présence aux réunions et le temps de préparation. Les administrateurs qui se déplacent pour assister aux réunions obtiennent le remboursement de leurs frais de déplacement et d'hébergement, ainsi que d'autres frais dans une limite raisonnable.

Administrateur	Provision annuelle \$ (dollars)	Indemnités quotidiennes pour les réunions du conseil et des comités \$ (dollars)	Rémunération totale \$ (dollars)	Frais de déplacement \$ (dollars)
Michael Walton, président du conseil d'administration	25 000	11 000	36 000	3 751
Michel Allain	10 000	5 950	15 950	2 018
Wiktor Askanas <sup>1</sup> , (auparavant vice-président du conseil d'administration et président du comité des ressources humaines et de la rémunération)	9 231	3 550	12 781	120
Donna Bovolaneas, présidente du comité de vérification (auparavant présidente du comité de gouvernance)	15 000	12 000	27 000	2 573
David Losier, vice-président du conseil d'administration	12 981	8 250	21 231	3 730
Tanya Chapman <sup>2</sup>	5 500	2 450	7 950	666
Eleanor Marshall	10 000	4 550	14 550	1 003
Tim Mawhinney	10 000	5 250	15 250	1 290
Daniel Murray	10 000	4 550	14 550	119
Cathy Rignanesi, présidente du comité de gouvernance (auparavant présidente du comité de vérification)	15 000	10 000	25 000	2 045
Nancy Whipp, présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération	12 981	6 750	19 731	2 159

<sup>1</sup> A pris sa retraite du conseil le 13 août 2018.

<sup>2</sup> Nommée au conseil le 13 juin 2018.

Le coût de fonctionnement total du conseil d'administration de Vestcor, y compris les indemnités quotidiennes, l'orientation des administrateurs et la formation du conseil, au cours de l'année terminée le 31 décembre 2018 s'est chiffré à 242 000 \$ (253 300 \$ au 31 décembre 2017), plus des remboursements des frais de déplacement et d'hébergement de 19 400 \$ (21 100 \$ au 31 décembre 2017).



## SALAIRE DE BASE

<b>Admissibilité</b>	Tous les membres du personnel
<b>Objectifs</b>	Rétribuer le degré de responsabilité, l'expertise, les compétences et l'expérience

## PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION VARIABLE

	Prime annuelle (objectifs de 15 % à 55 % du salaire de base)		Prime à long terme (objectifs de 15 % à 75 % du salaire de base)
	À court terme	À long terme	Report
<b>Admissibilité</b>	Programme à court terme – Le personnel des placements et de la recherche, le président et chef de la direction, le chef des finances et certains cadres, s'ils sont en poste depuis au moins six mois.  Volet individuel seulement – Les employés permanents à temps plein doivent être en poste depuis au moins six mois.	Le personnel des placements et de la recherche, le président et chef de la direction, et le chef des finances, s'ils sont en poste depuis au moins six mois.	Le personnel des placements et de la recherche, le président et chef de la direction, et le chef des finances s'ils sont en poste depuis au moins quatre ans.
<b>Objectifs</b>	Harmoniser la rémunération des employés admissibles en fonction du rendement total des placements du fonds et de celui de l'équipe, avec incitatif pour favoriser la croissance soutenue de l'actif.  Renforcer la coopération de l'équipe.  Récompenser le rendement individuel en fonction de l'atteinte des objectifs du plan d'activités annuel.	Harmoniser la rémunération des employés admissibles en fonction du rendement total des placements du fonds et de celui de l'équipe, avec incitatif pour favoriser la croissance soutenue de l'actif.  Renforcer la coopération de l'équipe.	Harmoniser la rémunération des employés admissibles en fonction du rendement total des placements du fonds, avec incitatif pour favoriser la croissance soutenue de l'actif.  Renforcer la coopération de l'équipe.
<b>Horizon</b>	Année actuelle	4 exercices	4 exercices
<b>Types de programmes</b>	En argent	En argent	En argent
<b>Mesure(s) du rendement)</b>	Rendement total du fonds supérieur à l'indice de référence, déduction faite des coûts de gestion de placement.  Rendement actif de la ou des équipes de placement supérieur à l'indice de référence.  Rendement individuel par rapport aux objectifs définis et approuvés par le conseil d'administration dans le plan d'activités annuel.	Rendement total du fonds supérieur à l'indice de référence, déduction faite des coûts de gestion de placement.  Rendement actif de la ou des équipes de placement supérieur à l'indice de référence.	Rendement total du fonds supérieur à l'indice de référence, déduction faite des coûts de gestion de placement.
<b>Portée :</b>			
<b>Seuil</b>	Recouvrement complet des coûts	Recouvrement complet des coûts	Recouvrement complet des coûts
<b>Cible</b>	42 pb après déduction des coûts	42 pb après déduction des coûts	42 pb après déduction des coûts
<b>Maximum</b>	84 pb après déduction des coûts	84 pb après déduction des coûts	75 pb après déduction des coûts

## RÉMUNÉRATION INDIRECTE

	Participation au RRSPNB	Avantages sociaux et avantages après la retraite des employés	Avantages accessoires
<b>Admissibilité</b>	Personnel à temps plein et employés nommés pour une période déterminée sous contrat pour une année ou plus.	Personnel à temps plein et employés nommés pour une période déterminée sous contrat pour une année ou plus.	Personnel à temps plein et employés nommés pour une période déterminée sous contrat pour une année ou plus.
<b>Objectifs</b>	Favoriser le maintien en poste à long terme en récompensant la durée du service et en contribuant au revenu après la retraite.	Fournir aide et sécurité aux employés et à leurs familles afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs responsabilités professionnelles et réaliser la mission organisationnelle.	Proposer un nombre limité d'avantages qui complètent la rémunération totale, y compris le stationnement et une allocation de dépenses de santé.

## LIGNES DIRECTRICES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Les mesures d'investissement responsable des gestionnaires de placements continuent à intéresser de plus en plus les investisseurs, les gouvernements, les organismes de réglementation et divers groupes d'intérêts tiers. Pour demeurer au diapason de l'évolution des meilleures pratiques de l'industrie à cet égard, Vestcor a revu et mis à jour l'ensemble de ses lignes directrices pour l'investissement responsable en 2018.

Même si nos responsabilités fiduciaires et notre structure organisationnelle relativement modeste limitent notre capacité de proposer des filtres d'exclusion ou des solutions de désinvestissement, nous avons proactivement inclus des considérations d'investissement responsable dans notre processus de gestion active des portefeuilles. Vestcor demeure en outre membre ou partenaire très actif d'un certain nombre d'organisations qui prônent les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance associées à l'investissement. Vestcor a par exemple longtemps siégé dans des organisations comme l'Association canadienne des gestionnaires de fonds de pension ([www.acgcr.ca](http://www.acgcr.ca)) et la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance ([www.cggg.ca](http://www.cggg.ca)). Chacune de ces organisations continue d'avoir des programmes d'engagement actif prospères axés sur des enjeux relatifs à l'investissement responsable.

Notre engagement actif auprès de ces groupes contribue à l'élaboration et au soutien de lignes directrices pertinentes avantageuses tant pour les investisseurs que pour l'entreprise en général. Pour en savoir plus à ce sujet, consulter nos Lignes directrices pour l'investissement responsable sous l'onglet Placements de notre site Web, au [www.vestcor.org](http://www.vestcor.org).

## RELATIONS AVEC L'INDUSTRIE

Partout au Canada, les professionnels de Vestcor sont considérés comme des ressources constructives dans le cadre de leur participation à des conseils d'administration ou à des comités de direction du domaine des placements. Voici quelques-uns des organismes auxquels la direction de Vestcor a participé activement à un tel titre au cours de la dernière année :

- Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR)
- Comité de placements de la Galerie d'art Beaverbrook
- Buy-Side Investment Management Association (BIMA)
- Association canadienne des investisseurs obligataires
- Coalition canadienne pour une bonne gouvernance
- Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux (ICRA)
- CFA Society Atlantic Canada
- Fredericton Community Foundation Investment Committee
- Association canadienne des gestionnaires de caisse de retraite (ACGCR)
- Comité de l'indice S&P/TSX canadien
- Université de Moncton – Comité de placements
- Comité de placements de l'Université du Nouveau-Brunswick

## ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES **DES EMPLOYÉS**

La direction et le personnel de Vestcor continuent à s'impliquer activement au sein de nombreuses causes d'importance dans nos communautés. Leurs contributions vont du bénévolat à l'expertise professionnelle, en passant par les dons financiers personnels.

Les membres du personnel de Vestcor ont encore une fois dépassé leur objectif dans le cadre de la campagne Centraide de la société. Le personnel a aussi continué à organiser de nombreuses activités de collecte de fonds fructueuses pour des organisations de bienfaisance locales. Vestcor est fière de continuer à souligner les activités de bénévolat de ses employés.

# RENDEMENT DES ENTITÉS DE PLACEMENT DE VESTCOR

Le tableau ci-dessous fait état du rendement et des indices de référence de chaque entité de placement de Vestcor au 31 décembre 2018 pour la période indiquée.

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis la création <sup>1</sup> %
Fonds d'obligations nominales de la SGPNB	1,75	2,17	1,93	2,37	3,79	4,11	5,23
Indice de référence	1,53	1,86	1,53	2,11	3,50	3,60	5,04
Fonds d'obligations de sociétés de la SGPNB	1,03	1,98	2,62	2,67	3,70		3,73
Indice de référence	1,10	2,23	2,73	2,73	3,68		3,62
Fonds à revenu fixe mondial de la SGPNB	26,37	13,89					10,70
Indice de référence	25,14	13,31					9,89
Fonds d'obligations canadiennes à long terme d'ÉNB	(0,63)	4,46	3,86	3,71	5,30		5,38
Indice de référence	(0,63)	4,46	3,86	3,84	5,61		5,69
Fonds à revenu fixe à rendement élevé international de la SGPNB							0,46 <sup>2</sup>
Indice de référence							(0,91)
Fonds de valeurs à revenu fixe du Canada atlantique et du Nouveau-Brunswick de la SGPNB	2,58	3,02	2,73	3,32	4,58	4,37	6,20
Indice de référence	1,53	1,86	1,53	2,11	3,50	3,60	5,04
Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	1,79	1,45	1,31	1,23	1,25	1,27	2,67
Indice de référence	1,38	0,97	0,82	0,77	0,80	0,82	2,33
Fonds d'investissement des étudiants de la SGPNB	(2,84)	1,76	4,55	2,78	4,25	5,97	6,52
Indice de référence	(2,97)	1,39	4,47	2,83	4,32	5,81	6,34
Fonds indiciel d'actions canadiennes de la SGPNB	(8,78)	(0,12)	6,71	2,80	4,62	8,19	6,15
Indice de référence	(8,89)	(0,30)	6,37	2,49	4,06	7,92	5,75
Fonds d'actions à faible capitalisation canadiennes de la SGPNB							(16,83) <sup>2</sup>
Indice de référence							(15,56)
Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité de la SGPNB	(7,40)	0,96	5,97	3,42	6,74		8,11
Indice de référence <sup>3</sup>	(6,84)	0,19	5,68	3,29	5,81		6,38
Fonds d'actions canadiennes externes de la SGPNB	(8,57)	(0,09)	5,59	3,07	4,62	8,87	9,30
Indice de référence	(8,89)	(0,30)	6,37	2,49	4,06	7,92	8,31
Fonds d'actions canadiennes – Stratégie active à long terme de la SGPNB	(9,03)	(0,31)	5,25	1,07	3,26	7,22	2,68
Indice de référence	(8,89)	(0,30)	6,37	2,49	4,06	7,92	3,20
Fonds d'actions internationales externes de la SGPNB	(7,80)	5,63	2,77	7,63	7,50	8,97	5,41
Indice de référence	(6,03)	4,78	2,29	6,23	5,71	7,40	4,02
Fonds indiciel d'actions EAEO de la SGPNB	(5,79)	5,12	2,54	6,72			6,72
Indice de référence	(6,03)	4,78	2,29	6,49			6,49
Fonds indiciel d'actions EAEO de la SGPNB – Classe N	(5,75)	5,06	2,58	6,51	5,97	7,60	4,35
Indice de référence	(6,03)	4,78	2,29	6,23	5,71	7,40	4,02

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis la création <sup>1</sup> %
Fonds d'actions internationales à faible volatilité de la SGPNB	0,46	7,15	4,03	9,57			9,57
Indice de référence <sup>3</sup>	2,80	8,08	3,46	9,42			9,42
Fonds d'actions internationales à faible volatilité de la SGPNB – Classe N	0,38	7,12	3,96	9,47	9,73		12,34
Indice de référence <sup>3</sup>	2,80	8,08	3,46	9,42	9,06		12,33
Fonds d'actions de marchés émergents à faible volatilité de la SGPNB - Classe N	(0,97)	8,03	6,78				3,91
Indice de référence	2,71	10,28	6,85				4,09
Fonds indiciel d'actions américaines de la SGPNB (2017)	4,27						4,87
Indice de référence	4,23						4,82
Fonds indiciel d'actions américaines de la SGPNB – Classe N	4,28	8,89	8,80	11,75	14,06	14,35	11,26
Indice de référence	3,62	8,35	8,44	11,44	13,85	14,25	11,24
Fonds d'actions à faible capitalisation américaines de la SGPNB							(5,10) <sup>2</sup>
Indice de référence							(6,19)
Fonds d'actions américaines à faible volatilité de la SGPNB (2017)	7,65						4,15
Indice de référence	9,95						6,20
Fonds d'actions américaines à faible volatilité de la SGPNB – Classe N	7,68	7,15	7,78	12,19	15,21		17,26
Indice de référence <sup>3</sup>	9,95	10,22	8,99	12,83	15,61		18,22
Fonds de titres indexés à l'inflation de la SGPNB	0,13	0,53	1,32	1,75	3,92	5,23	6,70
Indice de référence	(0,05)	0,34	1,17	1,57	3,80	4,95	6,52
Fonds de valeurs immobilières canadiennes de la SGPNB	15,13	15,15	13,52	12,71	11,93	9,79	12,16
Indice de référence	5,86	5,66	5,54	5,56	5,51	5,47	5,70
Fonds de placement immobilier canadien de la SGPNB	6,69	8,34	11,42	7,22	7,88		7,74
Indice de référence	6,32	8,07	11,17	6,98	7,65		7,52
Fonds de valeurs immobilières non canadiennes de la SGPNB	13,32	17,08	10,97				7,61
Indice de référence	5,86	5,66	5,54				5,47
Valeurs immobilières privées de placements Vestcor	2,69						3,46
Indice de référence	5,86						5,67
Valeurs immobilières privées de placement Vestcor 2							6,57 <sup>2</sup>
Indice de référence							2,02
Fonds de valeurs immobilières internationales de la SGPNB (2017)	3,82						0,26
Indice de référence	4,60						0,65
Fonds de valeurs immobilières internationales de la SGPNB – Classe N	3,82	2,05	3,09	7,73	13,87	13,59	9,44
Indice de référence	3,32	1,90	3,05	7,64	13,39	13,52	9,30

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis la création <sup>1</sup> %
Fonds d'investissement en infrastructures publiques de la SGPNB (2017)	0,84						(1,20)
Indice de référence	5,86						5,42
Fonds d'investissement en infrastructures publiques de la SGPNB - Classe N	0,51	2,04	3,71				2,22
Indice de référence	5,86	5,66	5,54				5,53
Fonds d'investissement en infrastructures de la SGPNB	10,27	12,47	11,20	10,49	9,31		8,79
Indice de référence	5,86	5,66	5,54	5,56	5,51		5,63
Investissement en infrastructures de placements Vestcor	19,66						16,37
Indice de référence	5,86						5,43
Fonds d'actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés de la SGPNB (2017)	1,45						1,42
Indice de référence	1,38						1,10
Fonds d'actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés de la SGPNB – Classe N	1,56	2,90	3,19	2,40	1,62	0,97	2,13
Indice de référence	1,38	0,97	0,82	0,77	0,80	0,82	1,69
Fonds à gestion quantitative de la SGPNB (2017)	0,81						3,79
Indice de référence	1,38						1,10
Fonds à gestion quantitative de la SGPNB – Classe N	(0,21)	2,93	3,76	4,04	4,76	4,22	3,95
Indice de référence	1,38	0,97	0,82	0,77	0,80	0,82	0,95
Fonds de la stratégie d'actions quantitative beta (2017)	4,87						5,27
Indice de référence	1,38						1,10
Fonds de la stratégie d'actions quantitative beta – Classe N	4,92	4,86					5,31
Indice de référence	1,38	0,97					0,87
Fonds de promotion des titres participatifs du Canada atlantique et du Nouveau-Brunswick de la SGPNB	0,22	12,90	10,55	8,87	6,49	20,70	9,97
Indice de référence	5,86	5,66	5,54	5,56	5,51	5,58	6,86
Fonds d'actions de sociétés fermées de la SGPNB	27,81	22,97	17,20	20,19	20,13	11,71	11,85
Indice de référence	(2,57)	5,70	5,11	7,91	8,60	10,07	7,04
Actions fermées de placement Vestcor	14,13						(8,55)
Indice de référence	(4,22)						(0,77)

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> avril 2008, Vestcor a fixé des indices de référence en dollars canadiens pour les actions internationales. Auparavant, ils étaient fournis dans la devise correspondante. Par souci de présenter des données comparables pour les rendements et les indices de référence, la colonne « Depuis la création » cite les rendements remontant au plus tard à la première journée d'échange dans l'entité ou, s'il s'agit d'une entité étrangère, au 1<sup>er</sup> avril 2008.

<sup>2</sup> Ces entités ont été créées durant l'année financière en cours.

<sup>3</sup> Le 14 octobre 2014, les indices à volatilité minimum ont remplacé les indices de capitalisation boursière dans le cas des fonds d'actions publiques à faible volatilité du Canada, des États-Unis et EAEO.

# ÉTATS FINANCIERS DE VESTCOR

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers annuels ci-dessous font état de la situation financière et des résultats de l'exploitation de Vestcor Inc. (« Vestcor ») au cours de l'année close le 31 décembre 2018. Les états financiers ont été préparés par la direction et ratifiés par le conseil d'administration.

La direction a dressé les états financiers de Vestcor conformément à la partie III du Manuel de CPA Canada : Normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Les états financiers sont à usage général et comprennent un état de la situation financière, un état des résultats et de l'évolution de l'actif net et un état des flux de trésorerie.

La direction est responsable de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers, y compris des montants issus des meilleurs jugements et estimations. Vestcor a des systèmes de contrôle interne et des procédures à l'appui qui lui permettent de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est exacte, que les actifs sont protégés et que les ressources sont gérées de manière efficace.

La responsabilité ultime des états financiers incombe au conseil d'administration. Le conseil est assisté par son comité de vérification, qui est composé de six membres du conseil. Le comité de vérification examine les états financiers et recommande leur approbation au conseil. Le comité de vérification examine également les questions relatives à la comptabilité, à la vérification, aux systèmes de contrôle interne, à la gestion des risques financiers et à la portée, à la planification et aux résultats de vérification des vérificateurs internes et externes.

KPMG LLP, le vérificateur externe des états financiers, relève du comité de vérification. Il a réalisé un examen indépendant des états financiers selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada, effectuant les tests et suivant les procédures qui lui semblaient nécessaires afin de pouvoir exprimer une opinion au conseil d'administration.



**John A. Sinclair**  
Président et chef de la direction



**Jan Imeson, CPA, CA**  
Chef des finances





KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Place Frederick Tour TD  
700-77, rue Westmorland  
Fredericton NB E3B 6Z3  
Canada  
Tél. 506-452-8000  
Télééc. 506-450-0072

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

A l'actionnaire de Vestcor Inc.

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Vestcor Inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2018;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états;

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.



## ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

*KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés

Fredericton, Canada

1 avril 2019

**VESTCOR INC.****État de la situation financière**

En date du 31 décembre 2018

*(en milliers de dollars canadiens)*

	2018	2017
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie	74 \$	666 \$
Débiteurs ( <i>note 10</i> )	8 743	6 660
Autres débiteurs	72	16
Charges payées d'avance	373	359
Total de l'actif à court terme	9 262	7 701
Débiteurs à long terme pour régime complémentaire	331	349
Immobilisations ( <i>note 3</i> )	529	663
Actifs incorporels ( <i>note 4</i> )	2 015	—
	12 137	8 713
<b>PASSIF ET ACTIF NET</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer ( <i>note 5</i> )	9 234 \$	7 673 \$
Tranche à court terme des obligations au titre du régime complémentaire de retraite ( <i>note 6</i> )	26	26
Total du passif à court terme	9 260	7 699
Régime complémentaire de retraite ( <i>note 6</i> )	331	349
Apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels ( <i>note 7</i> )	2 544	663
Total du passif	12 135	8 711
Actif net non affecté	2	2
	12 137 \$	8 713 \$

*Se reporter aux notes afférentes aux états financiers**Obligations contractuelles et éventualités (note 9)*

Approuvé au nom du conseil d'administration :

Michael W. Walton  
Président du conseilDonna Bovolaneas  
Présidente du comité de vérification

**VESTCOR INC.****État des résultats et de l'évolution de l'actif**

net Exercice clos le 31 décembre 2018

*(en milliers de dollars canadiens)*

	2018	2017
<b>PRODUITS</b>		
Frais de gestion de placements <i>(note 10)</i>	19 776 \$	18 306 \$
Frais d'administration des régimes de retraite <i>(note 10)</i>	7 453	7 481
Frais d'administration des avantages sociaux	1 402	1 307
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	277	242
Autre	14	11
<b>Total des produits</b>	<b>28 922</b>	<b>27 347</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	17 589	16 321
Systèmes d'information	4 040	4 291
Gestion de placements à l'externe	3 043	2 770
Garde de titres	1 490	1 331
Bureau et entreprise	1 218	1 151
Services professionnels	591	568
Loyer de bureaux	674	673
Amortissement des immobilisations	277	242
<b>Total des charges</b>	<b>28 922</b>	<b>27 347</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Actif net non affecté, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>ACTIF NET NON AFFECTÉ, à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 \$</b>	<b>2 \$</b>

*Se reporter aux notes afférentes aux états financiers*

**VESTCOR INC.****État des flux de trésorerie** Exercice

clos le 31 décembre 2018

*(en milliers de dollars canadiens)*

	2018	2017
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	— \$	— \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	277	242
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(277)	(242)
Régime complémentaire de retraite	8	17
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Augmentation des débiteurs	(2 065)	(18)
(Augmentation) diminution des autres débiteurs	(56)	146
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	(14)	379
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	1 561	(519)
Flux net de trésorerie fourni par des activités de fonctionnement	(566)	5
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(2 158)	(525)
Apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels	2 158	525
Flux net de trésorerie provenant des activités d'investissement	—	—
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Paieement au titre du régime complémentaire de retraite	(26)	(26)
Flux net de trésorerie affecté à l'activité de financement	(26)	(26)
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE</b>		
Trésorerie au début de l'exercice	666	687
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>74 \$</b>	<b>666 \$</b>

*Se reporter aux notes afférentes aux états financiers*

## VESTCOR

### Notes afférentes aux états financiers combinés

Exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens)

#### 1. Nature des activités

Vestcor Inc. (« Vestcor ») a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2018 au moment de la fusion de la Société de gestion des placements Vestcor (« SGPV ») et la Société des services de retraite Vestcor (« SSRV »), les deux sont les entités en propriété exclusive de la Société Vestcor. La Société Vestcor est une organisation à but non lucratif sans capital-actions dont les membres sont le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) et le Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB). Les entités d'exploitation de Vestcor ont été transférées à la Société Vestcor de la Province du Nouveau-Brunswick le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Le mandat de Vestcor est de fournir des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux et de gestion de placements et de conseils pour les caisses de retraite et fonds en fiducie, fonds de dotation et autres fonds semblables du secteur public.

Vestcor recouvre la totalité de ses charges de fonctionnement et de ses dépenses en immobilisations selon la méthode du recouvrement des coûts. Vestcor est exonérée d'impôts sur le bénéfice en vertu du paragraphe 149(1)l) de la *Loi sur l'impôt sur le revenu* (Canada).

#### 2. Principales méthodes comptables

##### a) Mode de présentation

Ces états financiers présentent les exploitations de Vestcor pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 incluant des données comparatives vérifiées pour les états financiers combinés de la SGPV et de la SSRV. Ils ont été établis conformément à la Partie III du Manuel des comptables professionnels agréés (CPA) : *Normes comptables pour les organismes sans but lucratif*. Les principales méthodes comptables utilisées dans le cadre de l'établissement de ces états financiers sont les suivantes :

##### b) Principes de fusion

Les présents états financiers comparatifs combinés portent sur les comptes de la SGPV et la SSRV pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Toutes les opérations intersociétés ont été éliminées lors de la fusion.

##### c) Constatation des produits

Les honoraires sont inscrits à titre de produits à mesure que les services sont rendus et que leur recouvrement est probable. Vestcor comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis par des imputations aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux correspondants à ceux qui sont utilisés pour l'amortissement des immobilisations en question.

##### d) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût d'acquisition moins l'amortissement cumulé. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la prestation de services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle. Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie utile estimative, selon la méthode linéaire, aux taux suivants :

Matériel informatique	- 3 ans
Mobilier et matériel	- 12,5 ans
Améliorations locatives	- sur la durée résiduelle du bail



**2. Principales méthodes comptables (suite)***e) Actifs incorporels*

Les immobilisations incorporelles sont liées aux frais de conseil engagés pour la mise en oeuvre d'un système d'administration des pensions et des avantages sociaux de tiers. Les coûts de développement du système sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles lorsque les critères de capitalisation ont été remplis. Cela comprend: la capacité de démontrer la faisabilité technique ; l'intention de la société d'achever la mise en oeuvre ; la disponibilité de ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement ; l'utilisation du système une fois celui-ci implémenté ; et la capacité de démontrer que l'actif générera des avantages économiques futurs. Les coûts de développement qui ne répondent pas aux critères de capitalisation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée à 10 ans. L'amortissement des actifs incorporels commencera une fois la mise en place du système.

*f) Avantages sociaux futurs des employés*

Les employés à temps plein sont membres du RRSPNB, un régime contributif à prestations cibles. Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les employés à temps plein étaient membres d'un régime contributif interentreprises à prestations déterminées, en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics*. En outre, certains employés sont également membres d'une convention de retraite dont le gouvernement du Nouveau-Brunswick est le promoteur. Les actifs et les passifs de ces régimes ne sont pas séparés. Puisqu'il est impossible d'obtenir tous les renseignements nécessaires à une répartition très précise de sa part d'obligations, Vestcor a recours à la méthode de comptabilisation des régimes à cotisations déterminées pour rendre compte de sa part de ces régimes. Par conséquent, les cotisations de l'employeur sont passées en charge à mesure qu'elles sont engagées.

*g) Instruments financiers*

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Tous les instruments financiers sont évalués par la suite au coût ou au coût amorti, sauf si la direction décide de comptabiliser de tels instruments financiers à leur juste valeur. Vestcor n'a pas choisi de comptabiliser de tels instruments financiers à leur juste valeur.

En la présence d'indicateurs de perte de valeur, les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation annuel à la fin de l'exercice financier. Vestcor détermine alors s'il existe une détérioration importante du montant ou de l'échéancier des flux de trésorerie futurs par rapport aux actifs financiers. Si c'est le cas, la valeur comptable de l'actif financier est réduite à la plus élevée de ces valeurs : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le montant pouvant être obtenu de la réalisation de l'actif financier ou le montant pouvant être obtenu de la réalisation d'une sûreté accessoire. En cas d'événement ou de circonstances entraînant un changement de situation, une perte de valeur sera reprise à concurrence de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### h) Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de l'exercice. Ces estimations et hypothèses portent principalement sur la valeur recouvrable nette des débiteurs, la durée de vie estimative et le choix des taux d'amortissement des immobilisations (*note 3*) et des apports reportés (*note 6*) et la provision actuarielle estimée pour le régime complémentaire de retraite (*note 6*).

## 3. Immobilisations

	Matériel informatique		Mobilier et matériel		Améliorations locatives		Total 2018
<b>Coût</b>							
Solde à l'ouverture	1 912	\$	521	\$	490	\$	2 923 \$
Achats	123		9		11		143
Solde à la clôture	2 035		530		501		3 066
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde à l'ouverture	1 478		388		394		2 260
Charge d'amortissement	233		15		29		277
Solde à la clôture	1 711		403		423		2 537
<b>Valeur comptable nette</b>	324	\$	127	\$	78	\$	529 \$

	Matériel informatique		Mobilier et matériel		Améliorations locatives		Total 2017 (non vérifié)
<b>Coût</b>							
Solde à l'ouverture	1 479	\$	472	\$	447	\$	2 398 \$
Achats	433		49		43		525
Solde à la clôture	1 912		521		490		2 923
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde à l'ouverture	1 269		374		375		2 018
Charge d'amortissement	209		14		19		242
Solde à la clôture	1 478		388		394		2 260
<b>Valeur comptable nette</b>	434	\$	133	\$	96	\$	663 \$

## 4. Actifs incorporels

Les coûts de développement engagés au cours de l'exercice dans le cadre de la mise en place d'un nouveau système d'administration des pensions et des avantages se sont élevés à 2 015 \$. L'amortissement des actifs incorporels commencera à la fin de la mise en œuvre du système.

## VESTCOR

### Notes afférentes aux états financiers combinés

Exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens)

#### 5. Remises gouvernementales

Les créiteurs et charges à payer constatés dans l'état consolidé de la situation financière correspondent à des remises gouvernementales totalisant 113 \$ au 31 décembre 2018 (269 \$ – 2017) et incluant des montants dus au titre de la TPS et de la TVH.

#### 6. Régime complémentaire de retraite

Vestcor a un passif estimatif de 357 \$ (375 \$ – 2017) au titre des prestations complémentaires de retraite spéciales ayant trait à des services passés qui ont été accordées en 2003 et en 2004. Le passif au titre des prestations constituées a été déterminé par une évaluation actuarielle entreprise en date du 31 décembre 2018. Il équivaut à la valeur actuelle des versements futurs prévus. Le coût final pour Vestcor variera en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation et de certains facteurs démographiques. Les variations du passif prévu sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Les paiements sont recouverts par des honoraires imputés aux clients.

#### 7. Apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels

Le solde des apports reportés non amortis comprend ce qui suit :

	2018		2017
Solde au début de l'exercice	663	\$	380 \$
Apports nets additionnels reçus	2 158		525
Moins les montants amortis au revenu	(277)		(242)
Solde à la fin de l'exercice	2 544	\$	663 \$

#### 8. Avantages sociaux futurs des employés

Vestcor est un employeur qui participe au RRSPNB. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, Vestcor a passé en charges des cotisations de 1 158 \$ (1 104 \$ – 2017) en vertu du régime de retraite. Vestcor est aussi un employeur qui participe à une convention de retraite (« CR »). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, Vestcor a passé en charges des cotisations de 143 \$ (120 \$ – 2017) en vertu de la CR.

#### 9. Obligations contractuelles et éventualités

Vestcor loue certains de ses locaux en vertu d'un bail d'exploitation en vigueur jusqu'au 31 janvier 2022. Les paiements de location minimums s'établissent à 256 \$ par année. À la signature du bail, Vestcor a bénéficié d'un incitatif à la location de 25 \$, qui sera amorti à titre de frais de location de bureaux dans l'état des résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Une charge de premier rang sur une partie des améliorations locatives, du mobilier et de l'équipement de Vestcor a été donnée en garantie au locateur en échange de l'incitatif à la location.

Le bail contient deux clauses de résiliation précoce ayant pour conséquence l'augmentation avec effet rétroactif des paiements de location minimum effectués à des fins d'harmonisation avec le bail de courte durée. La résiliation précoce entraînerait également le remboursement du montant non amorti de l'incitatif à la location.

Vestcor occupe aussi certains locaux pour bureaux loués par le gouvernement du Nouveau-Brunswick en vertu d'un bail d'exploitation de dix ans prenant fin le 31 octobre 2020. Vestcor continue à payer un loyer de 30 \$ par mois au gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick.

**10. Opérations et soldes entre apparentés**

Vestcor leur offre à tous deux des services de gestion des placements et d'administration des pensions. Quels que soient les clients, ces services sont facturés selon la méthode de recouvrement des coûts. Les coûts directement attribuables à un client lui sont directement facturés. Tous les autres sont répartis entre les clients selon leur quote-part d'actifs gérés pour ce qui est des services de gestion des placements et selon le travail accompli pour ce qui est des services d'administration des régimes de retraite. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, Vestcor a facturé 11 692 \$ et 8 160 \$ au RRSPNB et au RPENB respectivement (11 670 \$ et 8 080 \$ – 2017 respectivement) pour ces services. Ces montants sont inclus dans les frais de gestion des placements et d'administration des régimes de retraite constatés dans l'état des résultats. Au 31 décembre 2018, le RRSPNB et le RPENB devaient respectivement 3 571 \$ et 2 760 \$ (respectivement 3 112 \$ et 2 230 \$ – 2017) à Vestcor pour ces services. Ces montants sont comptabilisés dans les débiteurs.

Vestcor est économiquement dépendante du revenu provenant de ses clients conformément au modèle opérationnel de recouvrement des coûts qui régit son fonctionnement.

**11. Indemnisations**

Vestcor fournit des indemnisations aux membres de sa direction et à ses administrateurs suivant certains règlements de la société. Vestcor peut être tenue de dédommager ces personnes dans l'éventualité d'une réclamation portée contre elles. Le caractère incertain de ces indemnisations empêche Vestcor d'évaluer raisonnablement le montant maximum des paiements potentiels qu'elle serait tenue de faire. À ce jour, Vestcor n'a reçu aucune réclamation et n'a effectué aucun paiement d'indemnisation.

Le 20 janvier 2016, Vestcor a été informée que, le 30 décembre 2015, un avis de poursuite et exposé de la demande avaient été déposés à la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick et nommaient comme défendeurs Vestcor et la Province du Nouveau-Brunswick, le Syndicat des employé(e)s des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick, le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, la section locale 37 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité et le conseil des fiduciaires du RRSPNB. La demande découle de la restructuration du RRSPNB en un régime à risques partagés. Vestcor, pour sa part, a joué un rôle limité dans ce processus, et ce, selon la direction et l'indemnité fournies par la Province du Nouveau-Brunswick. La Province défend Vestcor dans cette cause selon son obligation en vertu de l'indemnité.

**12. Risques financiers**

Vestcor est exposée au risque de crédit. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. L'exposition de Vestcor au risque de crédit se limite à la valeur comptable de ses débiteurs et autres débiteurs, dont les montants ont tous été recouverts subséquemment à la date des états financiers.